



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Dimanche 20 octobre : Détermination de l'indice biotique d'une rivière ardennaise, la Wimbe

Marie-Thérèse ROMAIN

*C'est par une très belle journée que nous nous mettons en route pour explorer les deux bras de sources de la Wimbe à partir de Haut-Fays; Bruno Marée nous a préparé tout l'attirail du parfait petit explorateur de rivière (passoires, bassins, pinceaux, manuels de détermination).
Quelles découvertes passionnantes !*

COMMENT MESURE-T-ON L'INDICE BIOTIQUE D'UN COURS D'EAU ?

Il est basé sur l'évaluation des populations d'invertébrés qui l'habitent (larves d'insectes et adultes, vers, mollusques, crustacés). Les Français VERNAUX et TUFFERY ont mis au point un système d'analyse qui reconnaît plusieurs **groupes faunistiques indicateurs** selon le degré d'exigence ou de tolérance des animaux; le relevé réalisé permet, à partir des espèces les plus exigeantes et du nombre total d'espèces, de préciser un indice de 1 à 10 qui caractérisera le cours d'eau : 1 pour le plus pollué, 10 pour le plus pur.

Comme il n'est pas souvent possible de préciser l'espèce (surtout pour les larves), on s'arrêtera au genre ou même à la famille, taxons suffisants pour donner une indication valable et que l'on nommera "unités systématiques". Ainsi, un nombre élevé d'U.S. renseigne une biodiversité importante; d'autre part, la présence d'espèces exigeantes confirme la "pureté" de l'eau (liée à une concentration suffisante en oxygène dissous, condition sine qua non au maintien de la vie) : ces deux caractéristiques associées fourniront un indice biotique élevé.

Nous nous mettons donc en "chasse" avec ardeur, raclant le fond du cours d'eau, soulevant les pierres dans l'eau glacée, écartant les feuilles mortes et les brindilles. Nous ne serons pas déçus !

GROUPES FAUNISTIQUES INDICATEURS

GROUPE 1



larve de perle (plécoptères)

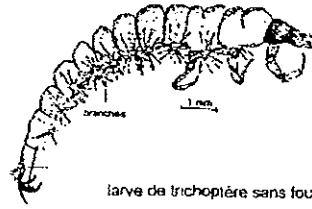


larve d'éphémère (écoptéroïde)

GROUPE 2

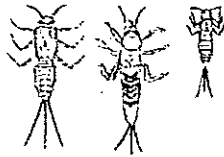


larve de trichoptère à fourreau (phrygane)

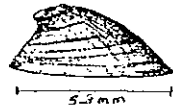


larve de trichoptère sans fourreau

GROUPE 3

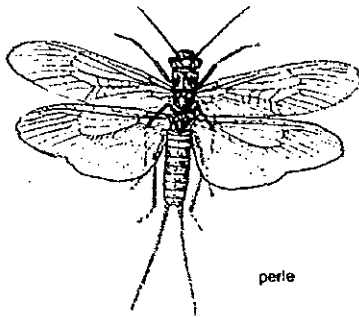


larves d'éphémères (autres que ecdyonuridés)



ancyle (mollusque)

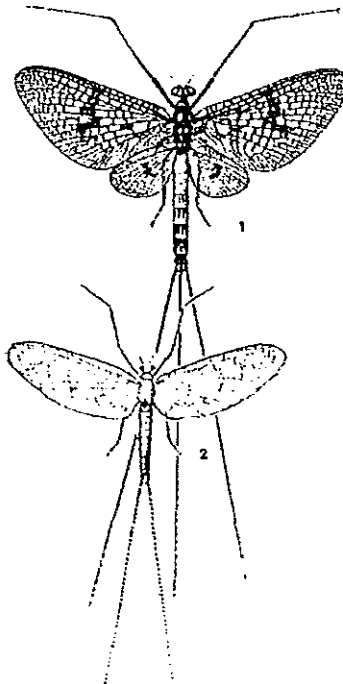
A QUOI RESSEMBLENT LES ADULTES



perle



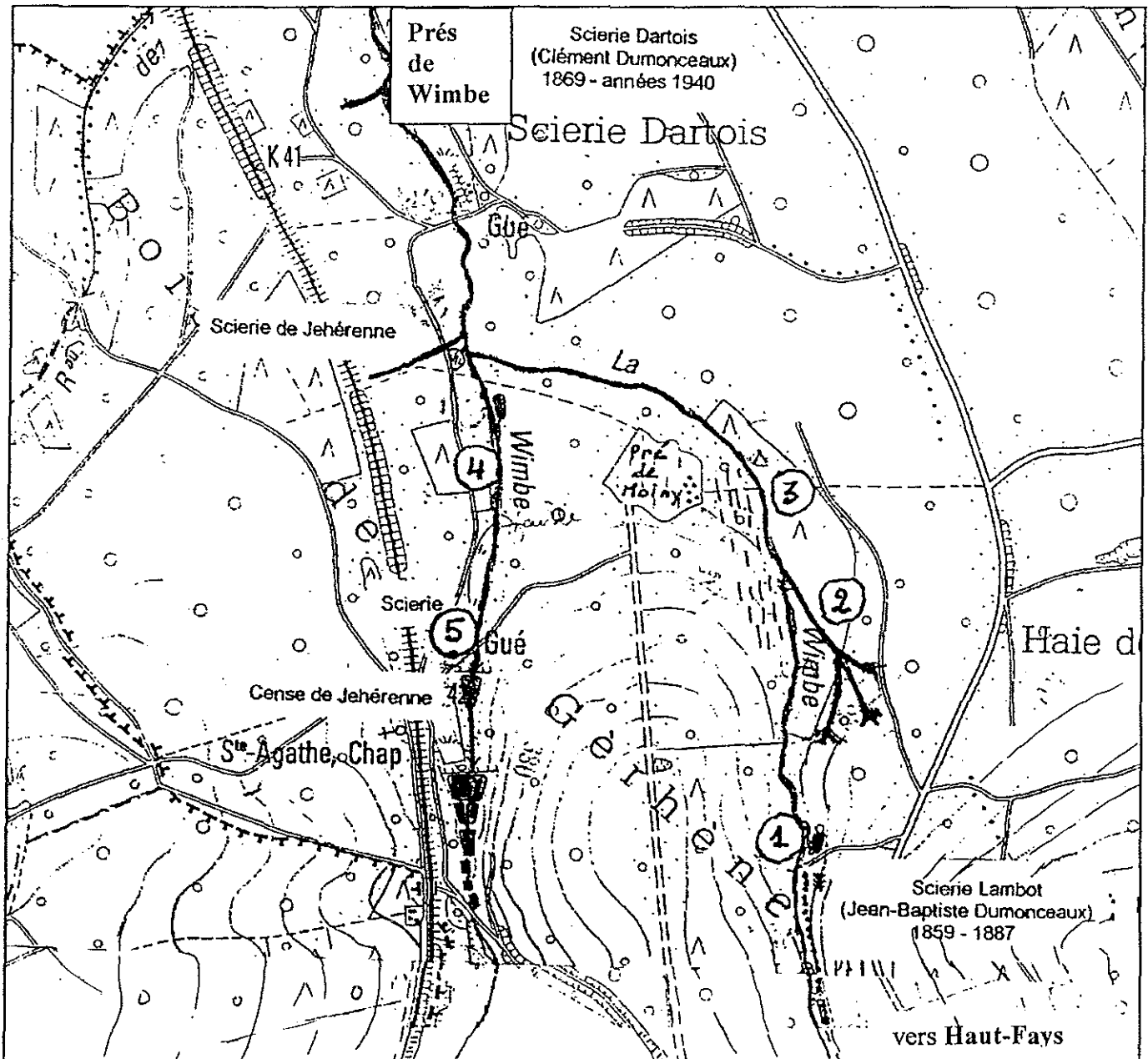
phrygane



éphémères

LE BRAS ORIENTAL DE LA WIMBE

Ce bras prend naissance à proximité du village de Haut-Fays et nous allons y explorer trois stations.



La station n°1 (la Wimbe au niveau de l'étang communal) nous fournit 8 U.S. : limnées, ancytes, sangsues, planaires, gammares, larves de trichoptères, larves de diptères (2 types dont tipules), sans compter de jeunes chabots qui nous filent entre les doigts. Ce sont les larves de trichoptères qui représentent les unités les plus exigeantes et nous obtenons un indice de 6, soit une pollution moyenne.

Afin de se donner les moyens d'une discussion, Bruno mesure les teneurs en nitrates et phosphates qui sont très faibles alors que le pH est entre 6,5 et 7. En se basant sur ces seuls éléments, on pourrait en conclure à une eau peu polluée ! Mais les valeurs physico-chimiques

sont sujettes à fluctuation en fonction des rejets saisonniers et leur valeur n'est pas fiable en continu. La preuve en est bien que l'indice biotique renseigne une eau moyennement polluée.

Pourquoi cette différence ? Il est tout à fait vraisemblable que le village et les prairies pâturées situées en amont, où le bras de Wimbe prend sa source, déversent dans la rivière des effluents qui en altèrent la qualité; même si les mesures physico-chimiques réalisées ne renseignent rien à cette époque de l'année, cela ne veut pas dire qu'à une autre saison elles ne seraient pas différentes; et la vie qui s'est développée dans la rivière, elle, est fonction des valeurs les plus négatives qui déterminent sa diversité. Bel exemple d'une estimation de "pureté", que nous allons pouvoir corroborer par les évaluations suivantes.

La station n°2 (*affluent de rive droite au niveau d'une clairière*) par contre, est très différente. Elle nous révèle 12 U.S. : gammares, ancyles, larves de trichoptères (2 types), larves de diptères, larves de coléoptères (2 types), larves de mégaloptère, larves d'éphémères (3 types dont des ecdyonuridés), larves de perles.

Les ecdyonuridés et les perles, groupe le plus exigeant, alliés à une diversité plus grande, placent ce ru à un niveau plus élevé : l'indice monte à 9, ce qui est presque le maximum. Cela peut s'expliquer par la zone de source rapprochée à l'abri de toute pollution artificielle, bien qu'elle se trouve en pleine pessière. Notons également la présence de chabots.

La station n°3 (*la Wimbe après le confluent de ce petit ru*), permet de vérifier si la Wimbe, après le déversement des eaux plus pures de ce ru, présente un indice plus élevé que celui de la première station ou pas. L'indice y est effectivement plus élevé.

Nous relevons 15 U.S. : gammares, ancyles, sangsues, coléoptères (gyrins), larves de diptères (2 types dont tipules), larves de libellules, larves de trichoptères (3 types), larves d'éphémères (4 types), larves de perle. Cette diversité alliée à la présence de larves de perle + éphémères ecdyonuridés, place ici la rivière à un indice 9 également.

Par rapport à la première station, il y a donc eu une auto-épuration naturelle accentuée par l'arrivée de l'affluent.

BRAS OCCIDENTAL DE LA WIMBE

Nous avons choisi ces stations afin de vérifier l'impact d'une série d'étangs de pêche situés en amont.

La station n°4 (*la Wimbe, à 30 mètres en amont d'un premier petit étang abandonné*); la diversité est bonne : 15 U.S. : gammares, ancyles, planaires, larves de trichoptères à fourreau (2 types), larves de trichoptères sans fourreau (2 types), larves de coléoptères, coléoptères adultes (gyrins), larves de diptères (2 types dont tipules), larves d'éphémères (3 types dont ecdyonuridés), larves de perle.

Nous sommes à nouveau dans le premier groupe et l'indice mesuré est de 9, ce à quoi nous ne nous attendions pas tout à fait en raison de la présence des étangs en amont. L'auto-épuration de la rivière semble donc bien fonctionner.

Nous décidons de faire un dernier relevé plus proche de la série d'étangs de pêche, en aval de ceux-ci.

La station n°5 (la Wimbe en aval du premier étang de pêche) : ici, le "rendement" est un peu moins bon puisqu'il n'y a que 10 U.S. : gammares, ancyles, limnées, sangsues, larves de trichoptères à fourreau (2 types), larves de trichoptères sans fourreau (2 types), larves de coléoptères, larves d'éphémères.

Ce relevé rejoint le deuxième groupe et nous donne un indice de 7, soit une eau faiblement polluée. On aurait néanmoins pu croire que la pêcherie en amont aurait un impact plus marqué; la surprise est agréable...

QU'EN CONCLURE ?

Que cette journée, bien agréable par ailleurs, nous a réservé des résultats variés et nous a permis de faire des constatations intéressantes sur le statut de cette petite rivière d'Ardenne occidentale. Merci Bruno, nous avons appris bien des choses !

L'envie nous prendra certainement, l'an prochain, d'étudier plus à fond cet aspect sur d'autres ruisseaux que nous aurons envie d'explorer. Il y aura peut-être des surprises... Avis aux amateurs !

NB. Les schémas sont extraits de :

1. M. EVERAERTS-POLL et J.P. VANDEN BOSSCHE, *Evaluation biologique de la qualité des cours d'eau*, Ministère de la Communauté française, 2ème éd., 2000.
2. J. ZAHRADNIK et M. CHVALA. Adapt. française M. CUISIN, *La grande encyclopédie des insectes*, Gründ, 1990.



Non loin de la Wimbe, dans le bois de Gerhenne, un hêtre majestueux évoque soit le mariage de Napoléon, soit la naissance de son fils, le roi de Rome. Cet arbre remarquable fut donc planté en 1810 ou en 1811.

*"Là, préside sur l'horizon feuillu,
patrimoine forestier,
une masse grisâtre,
effilée,
branches et brindilles,
en bouquet harmonieux,
élancées sur fond de ciel."*

Jean-Luc DUVIVIER de FORTEMPS

Samedi 26 octobre : Prospection mycologique à Houyet et à Lavaux-Sainte-Anne

Marc PAQUAY

La saison mycologique bat son plein. Celle de la chasse aussi... Il n'est pas toujours facile de trouver un secteur libre pour exercer nos observations sur la flore fongique. Nous visiterons deux sites distincts épargnés par les interdictions de circuler en forêt : le Tienne d'Airmont à Houyet (matin) et le bois de Trinard à Lavaux Ste Anne (après-midi).

LA CHENAIE-CHARMAIE DU TIENNE D'AIMMONT

Nous gravissons le tienne d'Airmont. Son flanc sud-ouest est occupé par l'assise de Senzeilles (Famennien inférieur). Le mélange des schistes et des psammites mêlés de nodules calcaires paraît très positif pour les champignons. Sous le taillis mélangé de chênes et de charmes, de nombreux pieds de *Tricholoma portentosum* sont notés. Quelques conifères épars – des pins sylvestres et des épicéas – apportent un supplément de variétés. Nous observons : la variété *fuliginosa* de *Lepiota procera*, *Cortinarius* gr. *flexipes*, une superbe *Fistulina hepatica* sur une souche de chêne. Les vieilles souches de pin sylvestre accueillent aussi quelques espèces intéressantes comme *Ischnoderma benzoinum*, *Sparassis crispa*, *Pseudohydnum gelatinosum*, ou *Paxillus atromentosus*. Vers le sommet, nous trouvons *Lactarius chrysorrhoeus* et *Cortinarius anomalus*. La liste des espèces s'allonge au fur à mesure que passe la matinée. Au pied du versant nord-est, des Tricholomes blancs posent toujours la même question : *album* ou *pseudoalbum* ? L'odeur plus ou moins farineuse, les lames espacées à arêtes sur des plans différents et l'écologie (feuillus acidophiles, sol siliceux) nous orientent vers *album*. Bilan de la récolte du matin : 74 espèces.

LE BOIS DE TRINARD A LAVAUX-SAINTE-ANNE

Un déplacement sera nécessaire pour atteindre le second site prévu pour l'après-midi. Nous prospecterons la lisière sud-ouest du bois de Trinard dans un environnement composé de vieux chênes sur un taillis de charmes d'où émergent quelques gros pins sylvestres. Cette chênaie en place sur sols argileux lourds caractéristiques de la Basse Famenne héberge un bon nombre d'espèces particulières parmi lesquelles se retrouvent de nombreux Lactaires (*Lactarius quietus*, *subumbonatus*, *uvidus*, *vellereus*, *blenius*, *aurantiacus*) et Russules (*Russula luteotacta*, *atropurpurea*, *nigricans*, *ochroleuca*, *drimea*, *fragilis*, *lepida*). Nous notons aussi quelques espèces moins fréquentes comme *Hypholoma marginatum*, *Tephrocybe rancida*, *Pholiota lenta*, *Cortinarius* (gr. *varieformis*), ...

Nous accédons à la partie arrière de la réserve naturelle de Comogne. La partie boisée de la réserve se révèle, depuis deux ou trois années que nous l'explorons, d'une très grande richesse mycologique. La poussée fongique dans la chênaie, assez jeune, était fort intéressante dans le courant de septembre et au début d'octobre. Nous y trouverons moins de diversité aujourd'hui. Epinglons tout de même un Agaric rougissant que nous attribuerons à l'espèce *Agaricus haemorrhoidarius*, un minuscule Crépidothèque sur feuille morte *Crepidotus epibryus*, *Laccaria bicolor* (à base du stipe violette) ...

La boulaie pionnière à *Calamagrostis* abrite un lot d'espèces typiques comme : *Lactarius pubescens*, *lacunarum* et *glyciosmus*, *Tricholoma fulvum*, *Leccinum aurantiacum*, *Inonotus rheades* (sur tremble) ...

Finalement, nous obtenons une belle liste de quelque 108 espèces pour cette après-midi.

Dimanche 10 novembre : Exploration bryologique à Daverdisse et observation microscopique en salle

Marie-Thérèse ROMAIN

C'est une journée très pluvieuse que Dame Nature nous réserve aujourd'hui, ce qui n'a pas empêché une quinzaine de participants motivés, armés de blocs-notes, sachets, bottes et parapluies de s'engager dans une recherche assidue !

MATINEE D'EXPLORATION A DAVERDISSE

Nous entamons notre trajet au Pont des Barbouillons, sur la rive gauche de la Lesse : il s'agit en fait d'un tronçon de la "promenade des deux rives" (D2) qui représente trois bonnes heures de marche (sans arrêt botanique !) en un circuit qui traverse la Lesse au pont des Cochettes et revient par l'autre rive.

Notre but est de découvrir la flore bryologique des talus et des suintements ardennais que nous rencontrerons sur le kilomètre et demi parcouru. Géologiquement parlant, nous sommes au bord nord du synclinal de Redu et avons affaire aux roches vertes (schistes, schistes gréseux, grès, quartzites) de la Formation de Saint-Hubert du Lochkovien (anc. Gedinnien supérieur).

La flore est bien entendu globalement acidiphile et nous avons l'occasion et la chance de pouvoir rencontrer les différentes classes de bryophytes et de faire la comparaison de leurs caractères, comparaison qui sera faite de manière plus précise l'après-midi grâce à la loupe binoculaire et au microscope.

Sans faire de relevé exhaustif, ce qui n'est pas le but de notre sortie, retenons les espèces suivantes :

*** les mousses :**

- **les acidophiles** : *Polytrichum formosum*, *Dicranum scoparium*, *Dicranella heteromalla* (espèce pionnière sur sol nu), *Atrichum undulatum*, *Pleurozium schreberi*, *Isoetecium myosuroides* (qui est à la fois terrestre et épiphyte), *Mnium hornum*, *Thuidium tamariscinum*, *Fissidens sp.* (non déterminé), *Eurynchium striatum*, *E. praelongum*, *Rhytidiadelphus loreus* (espèce montagnarde);

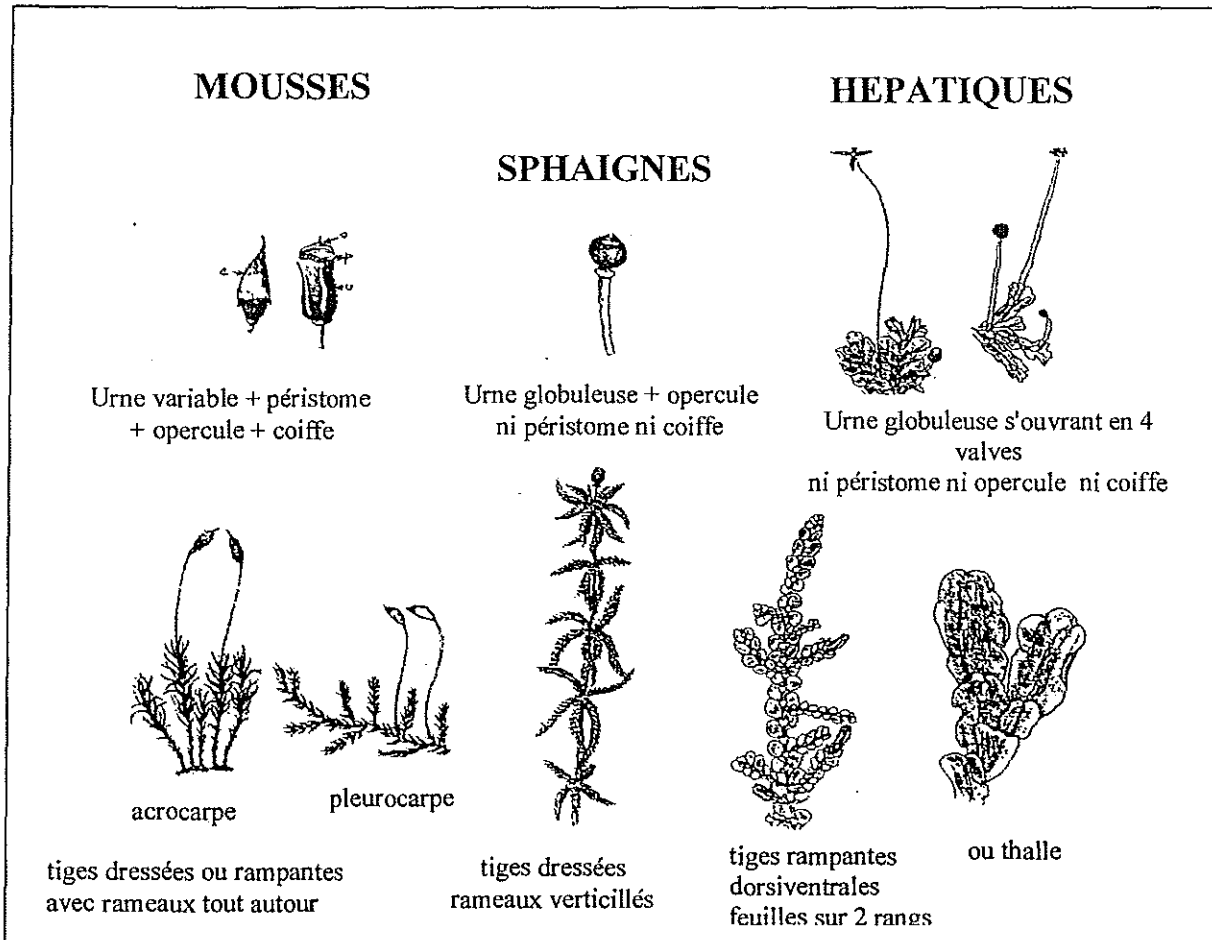
- **les ubiquistes** : *Scleropodium purum*, *Hypnum cupressiforme* aux feuilles arquées et sous des formes morphologiques variables, y compris la variété filiforme des troncs; *Orthotrichum affine*, épiphyte en coussinets sur troncs et branches;

- **les espèces de suintements** : *Hookeria lucens*, *Rhizomnium punctatum*, *Plagiomnium undulatum*, *Bryum pseudotriquetrum*.

* les hépatiques à feuilles : *Calypogeia fissa*, *Diplophyllum albicans*, *Plagiochila porelloides*, *Trichocolea tomentella* (espèce des suintements et aulnaies le long des ruisselets, souvent associée à *Hookeria lucens*), *Frullania dilatata* (brune et épiphyte).

* les hépatiques à thalle : *Pellia epiphylla* où les tout jeunes sporanges commencent à percer; *Metzgeria furcata* au thalle dichotomique (épiphyte).

* les sphaignes : *Sphagnum palustre*, *S. capillifolium*, présentes au niveau d'un réseau d'écoulements diffus correspondant à une zone où *Carex pendula* abonde.



Les espèces typiquement "ardennaises", c'est-à-dire en fait des montagnardes acidiphiles, sont *Hookeria lucens*, *Trichocolea tomentella* et *Rhytidiadelphus loreus*.

Certains se demandent comment les bryophytes se nourrissent puisqu'elles n'ont pas de racines absorbantes. Réponse : par toute leur surface; les feuilles très minces (souvent une seule couche de cellules) et les rhizoïdes au niveau du substrat, absorbent l'eau de ruissellement riche en sels minéraux; cela suffit à leur bonheur !

L'exploration s'achève, toujours sous la pluie qui, ne l'oublions pas, garde les mousses bien fraîches... et nous partons vers Lomprez où un local bien chaud et sec nous est réservé pour un pique-nique réconfortant.

La boulaie pionnière à *Calamagrostis* abrite un lot d'espèces typiques comme : *Lactarius pubescens*, *lacunarum* et *glyciosmus*, *Tricholoma fulvum*, *Leccinum aurantiacum*, *Inonotus rheades* (sur tremble) ...

Finalement, nous obtenons une belle liste de quelque 108 espèces pour cette après-midi.

<p>Dimanche 10 novembre : Exploration bryologique à Daverdisse et observation microscopique en salle</p>

Marie-Thérèse ROMAIN

C'est une journée très pluvieuse que Dame Nature nous réserve aujourd'hui, ce qui n'a pas empêché une quinzaine de participants motivés, armés de blocs-notes, sachets, bottes et parapluies de s'engager dans une recherche assidue !

MATINEE D'EXPLORATION A DAVERDISSE

Nous entamons notre trajet au Pont des Barbouillons, sur la rive gauche de la Lesse : il s'agit en fait d'un tronçon de la "promenade des deux rives" (D2) qui représente trois bonnes heures de marche (sans arrêt botanique !) en un circuit qui traverse la Lesse au pont des Cochettes et revient par l'autre rive.

Notre but est de découvrir la flore bryologique des talus et des suintements ardennais que nous rencontrerons sur le kilomètre et demi parcouru. Géologiquement parlant, nous sommes au bord nord du synclinal de Redu et avons affaire aux roches vertes (schistes, schistes gréseux, grès, quartzites) de la Formation de Saint-Hubert du Lochkovien (anc. Gedinnien supérieur).

La flore est bien entendu globalement acidiphile et nous avons l'occasion et la chance de pouvoir rencontrer les différentes classes de bryophytes et de faire la comparaison de leurs caractères, comparaison qui sera faite de manière plus précise l'après-midi grâce à la loupe binoculaire et au microscope.

Sans faire de relevé exhaustif, ce qui n'est pas le but de notre sortie, retenons les espèces suivantes :

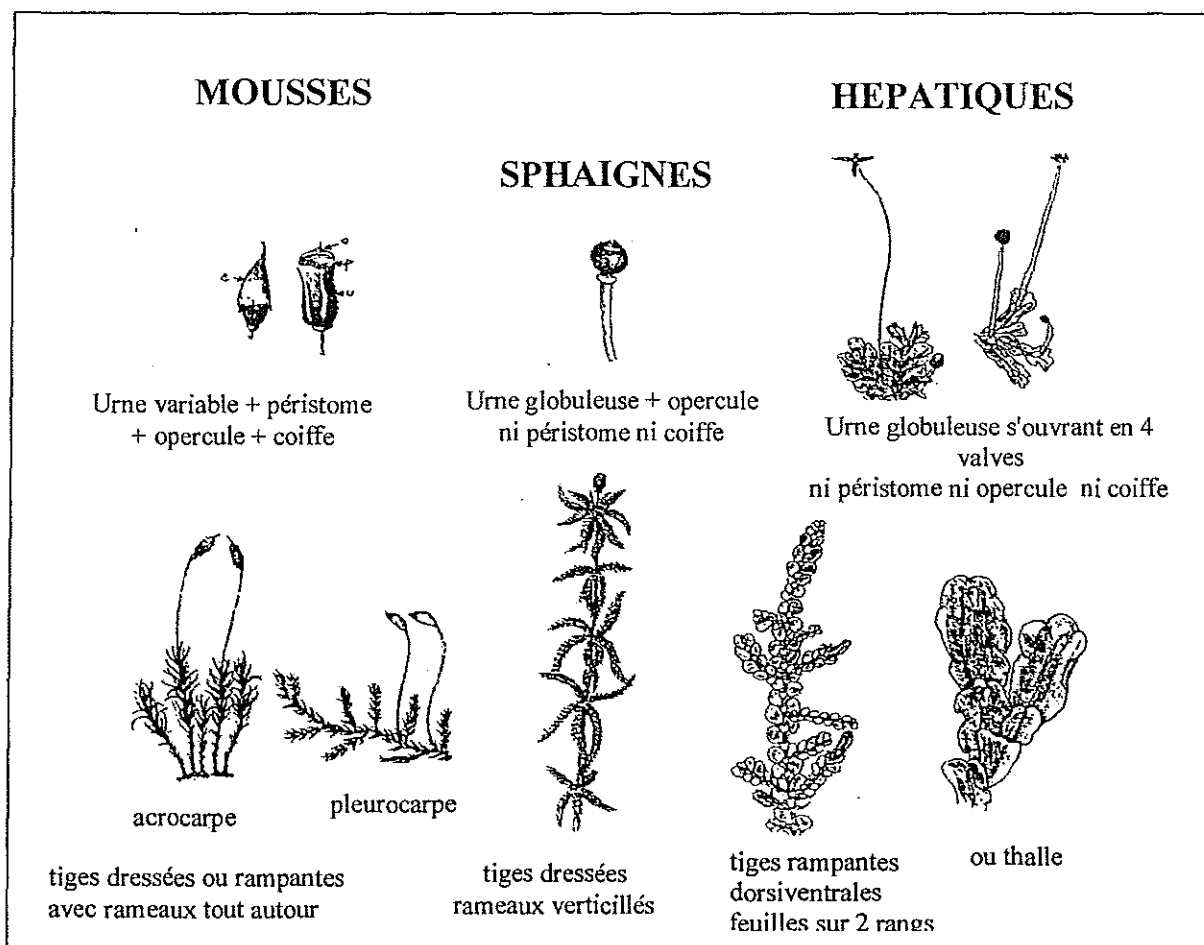
*** les mousses :**

- les **acidophiles** : *Polytrichum formosum*, *Dicranum scoparium*, *Dicranella heteromalla* (espèce pionnière sur sol nu), *Atrichum undulatum*, *Pleurozium schreberi*, *Isoetecium myosuroides* (qui est à la fois terrestre et épiphyte), *Mnium hornum*, *Thuidium tamariscinum*, *Fissidens sp.* (non déterminé), *Eurynchium striatum*, *E. praelongum*, *Rhytidiadelphus loreus* (espèce montagnarde);
- les **ubiquistes** : *Scleropodium purum*, *Hypnum cupressiforme* aux feuilles arquées et sous des formes morphologiques variables, y compris la variété filiforme des troncs; *Orthotrichum affine*, épiphyte en coussinets sur troncs et branches;
- les **espèces de suintements** : *Hookeria lucens*, *Rhizomnium punctatum*, *Plagiomnium undulatum*, *Bryum pseudotriquetrum*.

* les hépatiques à feuilles : *Calypogeia fissa*, *Diplophyllum albicans*, *Plagiochila porelloides*, *Trichocolea tomentella* (espèce des suintements et aulnaies le long des ruisselets, souvent associée à *Hookeria lucens*), *Frullania dilatata* (brune et épiphyte).

* les hépatiques à thalle : *Pellia epiphylla* où les tout jeunes sporanges commencent à percer; *Metzgeria furcata* au thalle dichotomique (épiphyte).

* les sphaignes : *Sphagnum palustre*, *S. capillifolium*, présentes au niveau d'un réseau d'écoulements diffus correspondant à une zone où *Carex pendula* abonde.



Les espèces typiquement "ardennaises", c'est-à-dire en fait des montagnardes acidiphiles, sont *Hookeria lucens*, *Trichocolea tomentella* et *Rhytidiadelphus loreus*.

Certains se demandent comment les bryophytes se nourrissent puisqu'elles n'ont pas de racines absorbantes. Réponse : par toute leur surface; les feuilles très minces (souvent une seule couche de cellules) et les rhizoïdes au niveau du substrat, absorbent l'eau de ruissellement riche en sels minéraux; cela suffit à leur bonheur !

L'exploration s'achève, toujours sous la pluie qui, ne l'oublions pas, garde les mousses bien fraîches... et nous partons vers Lomppez où un local bien chaud et sec nous est réservé pour un pique-nique réconfortant.

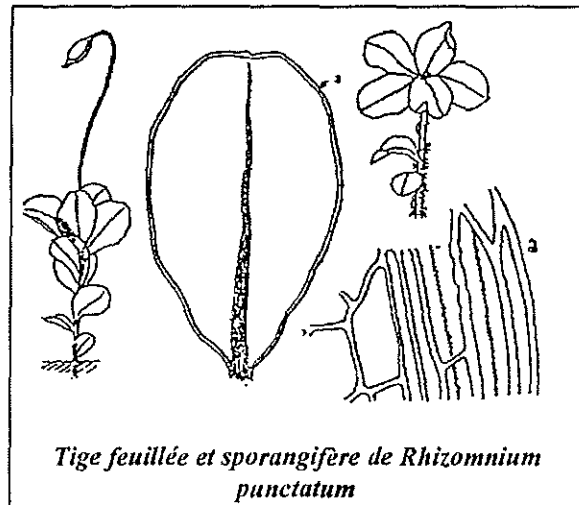
APRES-MIDI STUDIEUSE A LOMPRESZ

Un petit résumé accompagné de schémas nous met en mémoire les différentes phases du cycle d'une bryophyte et les différences entre les classes (voir ci-joint).

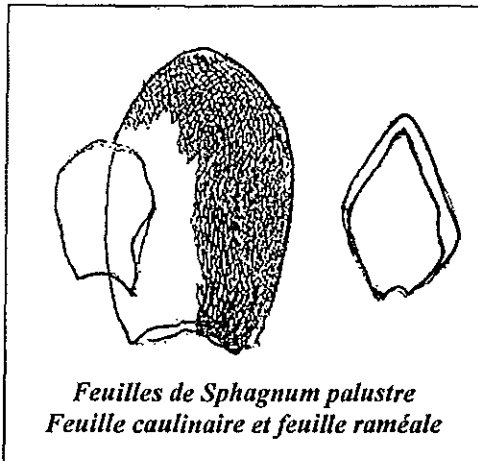
Nous nous proposons d'examiner microscopiquement quelques éléments afin de s'en faire une représentation réelle :

* les spores obtenues à partir des sporanges de *Atrichum undulatum*;

* le protonéma en feutrage de filaments chlorophylliens (il est en général fugace sauf chez quelques espèces où il persiste plus longtemps; c'est le cas de ce *Pogonatum* récolté à la préparation de la sortie);



Tige feuillée et sporangifère de *Rhizomnium punctatum*



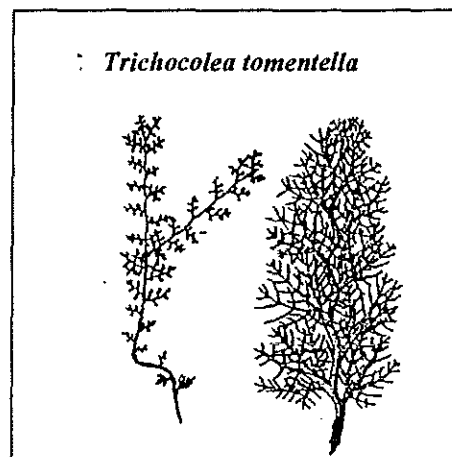
Feuilles de *Sphagnum palustre*
Feuille caulinaire et feuille raméale

* les organes reproducteurs mâles, récoltés au sommet des tiges de *Mnium hornum* : bien que déjà fort avancés, ils contiennent encore les éléments reconnaissables : anthéridies en forme de petites massues brunes et paraphyses stériles;

* les feuilles, que quelques petits modèles en carton "façon maison !" aident à mieux comprendre spatialement : feuilles de *Polytrichum formosum* dont une coupe transversale nous révèle la structure particulière, *Rhizomnium punctatum*, *Diplophyllum albicans*, hépatique à feuilles bilobées donnant l'impression d'un double rang, *Calypogeia fissa* avec

ses amphigastres à la face ventrale, *Frullania dilatata* avec une feuille à un lobe "normal" et un lobe bizarre plus petit en forme de sac retourné, *Fissidens* dont la feuille présente un feuillet supplémentaire soudé au limbe, *Sphagnum palustre* dont la feuille colorée au bleu de méthylène montre bien les deux types de cellules, et d'autres encore....

Un oubli terrible : la petite préférée de Ma-Thé (un coup de foudre juvénile) : *Trichoclea tomentella*, hépatique à feuilles découpées en lanières, une petite merveille au microscope, qu'elle ne saurait que vous inciter à regarder avec empressement... cela vaut la peine!



: *Trichoclea tomentella*

C'est avec la tête "mousseuse" que nous arrêtons nos examens pour le goûter; tout le monde a bien travaillé, espérons qu'il en restera quelque chose dans les cerveaux échauffés ...

NB. Les schémas ci-joints sont extraits de E.V. WATSON, J. LANDWEHR et K. DIERSSEN.

Samedi 16 novembre : Souper traditionnel des Natu's

Jean-Claude LEBRUN



Le souper traditionnel des Natu's est une activité naturaliste qui ressemble malgré tout à nos sorties sur le terrain. Nos membres, quelque peu "endimanchés", aiment à se retrouver dans une ambiance un peu plus festive. Ils continuent à faire fonctionner leurs sens en privilégiant évidemment la langue et le nez en principe bien exercés de tout naturaliste. Du potage au dessert, chacun partage ses déterminations et développe ses arguments... organoleptiques! Heureusement nos cuisinières dévoileront avec amabilité leurs secrets culinaires.

L'échange des cadeaux est aussi révélateur des préoccupations des Natu's. La plupart sont confectionnés ou imaginés à partir des produits que Dame Nature nous offre dans sa grande diversité et son extraordinaire complexité.

Et, pour favoriser la digestion, Bruno nous avait préparé un grand jeu-concours basé sur les compétences intellectuelles, culturelles et même sportives de chacun. Les équipes constituées se sont bien bagarrées... l'arbitrage fut délicat... et les vainqueurs mal récompensés. Aucune citation, ni trophée, ni bouquet, ni coupe, ni décoration... Mais quelle ambiance!

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette soirée sans oublier, bien sûr, l'équipe des cuisinières qui nous ont, une fois de plus, montré tous leurs talents culinaires.

Dimanche 8 décembre : Promenade hivernale à Han-Sur-Lesse et Eprave

Marc PAQUAY

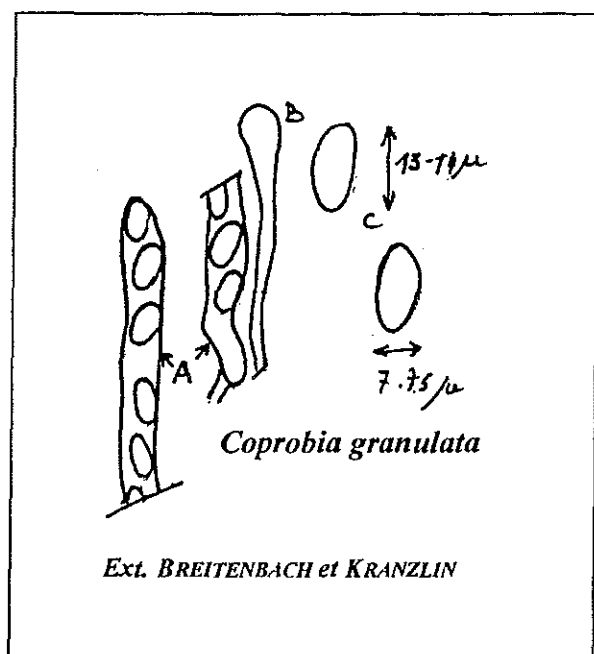
L'hiver s'annonce doucement mais la nature n'en est pas moins intéressante. Bien des aspects peuvent encore être observés par le naturaliste. C'est ce que nous avons tenté aujourd'hui au cours d'une sortie d'intérêt général, par une journée froide mais riche et variée !

A peine sommes-nous descendus des voitures que voici déjà des Beccroisés des sapins posés devant nous au sommet d'un frêne encore tout garni de samares. C'est un beau groupe d'une trentaine d'oiseaux. Soudainement, ils s'envolent et se reposent presque tous, bien alignés sur un câble électrique. Au travers de l'oculaire d'une longue-vue, nous pouvons admirer les rouges et verts des mâles et femelles. Leur présence ici sur un frêne, en terrain découvert, assez loin des conifères est inhabituelle. Nos oiseaux s'intéresseraient-ils aux graines de frêne ? En consultant la littérature ornithologique – par exemple l'incomparable Paul GEROUDET (2) – on lit que les Beccroisés ne dédaignent pas les graines de feuillus comme celles du hêtre, du charme ou des érables. Le frêne n'est pas cité...

Avant d'aller plus loin, Bruno nous fait un rapide « topo » sur la géomorphologie de l'endroit. Le tienne des Grignaux, en face de nous, est en fait l'extrême avancée ouest du bourrelet calcaire formé par l'anticlinal de Sainte-Odile qui s'ennoie dans la plaine de Basse Famenne. La Lesse, sortie du massif calcaire tout proche, serpente un peu plus nonchalamment ici dans la plaine à une altitude d'environ 160 mètres.

Nous longeons la rive gauche du Ry d'Ave venant tout juste de déboucher de la cluse séparant les deux buttes formées par Turmont et Grignaux. L'eau est assez limpide. Bruno tente de puiser quelques mollusques dulcicoles au moyen d'un chinois. Cet engin peut faire sourire mais un coup dans l'eau – qui n'en est pas un – lui permet aussi vite la capture de micro-mollusques répondant au nom de *Potamopyrgus* (= *Hydrobia*) *jenkinsi* ! Cette petite espèce était connue des eaux saumâtres. Depuis une vingtaine d'années, elle s'est mise à coloniser de nombreux milieux aquatiques variés. On la retrouve partout actuellement jusque dans les grottes.

Dans la prairie, d'autres se penchent pour observer de minuscules champignons orange en groupe à la surface des bouses de vache. Ce sont des Ascomycètes. Leur forme est typique: comme de toutes petites pezizes dont les cupules seraient plus plates, moins creusées. Ils sont effectivement minuscules (0.4 à 1.6 mm de diamètre, le plus souvent autour du millimètre). A l'examen, la surface externe est assez verruqueuse sans traces de poils ou autre feutrage. Sous le microscope, les spores sont hyalines mesurant 13-14 x 7-7.5 μ . Les paraphyses (hyphes stériles visibles entre les asques) sont nettement clavées. (cfr illustration). Tous ces éléments nous conduisent avec la clé de BREITENBACH (1) vers *Coprobria granulata*. C'est une espèce répandue et fréquente, typiquement coprophile mais il y en a d'autres ...



LEGENDE DE L'ILLUSTRATION

Microscopie de *Coprobria granulata*

- A : asques (octosporés)
 - B : paraphyses (nettement élargies au sommet)
 - C : spores (dimensions observées sur notre récolte)
- Illustration tirée de Breitenbach et Kranzlin (voir bibliographie)

Revenons sur le terrain, ce n'est pas tout : certaines bouses observées sont parsemées de trous de taille et formes différentes. Les auteurs - plus que probables - sont des corvidés (Corneille ou Freux) pour les plus gros trous et des Etourneaux pour les plus petits. Ces oiseaux sont souvent observés en prairie et j'ai souvent vu cette fouille des bouses à la recherche de larves ou adultes d'insectes coprophages. Après ces observations, on en vient à se dire que peu de choses peuvent émerveiller le naturaliste curieux, toujours en quête de

découvertes. Comme dit souvent l'ami Pierre, c'est le plaisir de la découverte qui nous motive, sans compter le plaisir de le faire entre naturalistes passionnés !

Plus loin, dans la plaine, un groupe de 120 Grives litornes pâturent. A leurs côtés, deux Buses arpentent le terrain à pied. Elles recherchent des lombrics. Et oui, ce rapace n'a pas toujours l'occasion de se mettre un rongeur sous le bec ! Le lombric est une nourriture d'appoint, abondante et non négligeable pour de nombreuses espèces carnivores.

Nous poursuivons notre périple le long des berges de la Lesse. Sur le tronc d'un érable mort sur pied, nous trouvons une belle touffe de *Pleurotus ostreatus*, espèce fréquemment pré-hivernale. A quelques pas, au pied d'un peuplier, un champignon à lames ocre-roux nous donne du souci pour en désigner le genre... Examiné plus tard au microscope, les caractères des lames et des spores indiquent qu'il s'agit d'un Cortinaire. Vaste genre et faible échantillon ! Pas possible d'en dire plus...

Quelques oiseaux s'activent le long du rideau d'arbres : Grimpereau des jardins, Mésanges boréales et nonnette puis une douzaine de Tarins dans les aulnes et encore un Martin pêcheur au-dessus de la rivière. Dans le ciel, quelques Cormorans isolés puis une belle formation de 72 exemplaires sans aucun doute issue du dortoir de Villers-sur-Lesse qui comptait 85 oiseaux ces derniers jours. Le dortoir de Villers héberge des Grands cormorans originaires des Pays-Bas, peut être aussi du Danemark. La détermination de leur pays d'origine a été élucidée par la relecture de bagues codées, lisibles au moyen d'une optique à fort grossissement. Ce dortoir rassemble des oiseaux qui pêchent en journée dans un rayon d'au moins 10 à 12 km autour de Villers-sur-Lesse.

La Lesse vient se heurter au talus formé par la terrasse du « Laid Potay ». Nous le gravissons - non sans peine - avec le double avantage de bien réchauffer les muscles et de donner du plaisir lorsque l'on atteint le sommet ! Mille excuses aux non-habitués de ce sport hors des voies ordinaires ! Le petit plateau du Laid Potay est couvert d'un sol assez profond dont l'origine est discutée par les amateurs de géologie présents. Alluvionnaire ou éolien ce limon ?

La végétation en place indique une certaine acidité, sans doute renforcée par les pins sylvestres plantés de longue date en ce lieu. Fougères mâles, ronces, abondance de la mousse *Thuidium tamariscinum*, noisetier, baldingère (*Phalaris arundinacea*), jonc épars (*Juncus effusus*) indiquent un sol assez riche, plutôt acide, frais à humide par endroits. Dans le sous-bois, des champignons lignicoles attirent notre attention : *Encoelia furfuracea*, un ascomycète en « grain de café » rompant l'écorce de noisetier, *Neobulgaria pura* sur branche tombée de hêtre en compagnie de *Hypoxylon fragiforme*, *Stereum hirsutum* sur chêne, *Heterobasidion annosum* sur souche de pin, *Meruliopsis corium* à la face infère de branchettes diverses, *Gymnopilus penetrans* sur branches de pin sylvestre.

En lisière du bois, nous trouvons encore quelques beaux carpophores dont un superbe, tardif et tout frais Cèpe de Bordeaux (*Boletus edulis*). Pousse étonnante quant à la date ! Sous un chêne, un petit groupe d'Hygrophore visqueux est identifié (*Hygrophorus personii*) mais ce sera erronément. La séance du cercle de mycologie du lendemain nous remettra sur le bon chemin : c'est *Hygrophorus mesotephrus*, une espèce très proche différenciée par le sommet du pied poudré, par des chinures moins prononcées et atténuées du bas vers le haut, ainsi que par la coloration gris-brunâtre du chapeau où le bronzé et l'olivâtre manquent. Le temps doux qui a sévi jusqu'à présent est à l'origine de ces poussées tardives comme pour

cette *Russula fragilis* et une autre du groupe de *Russula atropurpurea* trouvées en bordure du chemin.

Au sortir du bois, nous entendons des cris venant du ciel : un groupe de 67 Grues cendrées passe au-dessus des arbres et se dirige vers le sud-ouest. C'est aussi assez tardif (durant la fin de la semaine, plusieurs observations seront signalées en divers coins de Wallonie). La matinée est bien avancée. Nous nous rendons vers le tienne des Maulins à Eprave où nous nous réchauffons au coin d'un bon petit feu de bois. En cherchant du bois mort, nous trouvons une belle série de *Phellinus conchatus*, polypore peu commun sur un petit tronc mort de *Salix caprea*. Il est assez facile à reconnaître par la marge lisse exempte de pores sur 1 ou 2mm en plus du contraste marqué entre le dessus (brun noirâtre) et les pores (ocre-roux).

Des traces de Castor avaient été trouvées ici, l'an passé, par Bruno. Depuis cette découverte, il a suivi l'évolution des indices de présence de ce gros rongeur. Peu de traces sont visibles en ce moment mais les animaux sont là, c'est certain : les herbes foulées le long d'un tobogan aboutissant dans la rivière, les petites branchettes de saule écorcées et coupées en petites sections de 30-40 centimètres sont des indices sûrs.

Le site des abords de la résurgence est superbe mais malheureusement souillé par une multitude de déchets en tout genre accrochés aux branches, en majorité des sachets en plastique. C'est triste à voir. Quelques aulnes glutineux morts sur pied montrent des polypores disposés en étages. Les pores chatoyants et la belle couleur briquetée du chapeau sont typiques: ce beau polypore est *Inonotus radiatus*.

En traversant la prairie, vers le tienne des Maulins, nous levons une Bécassine sourde qui se repose très vite 100 mètres plus loin. Ce sera une observation très fugitive mais très intéressante de ce limicole peu connu et régulier chez nous en tant qu'hivernant.

Des fouilles ont été et sont encore actuellement effectuées dans la grotte. Bruno nous parle du matériel archéologique découvert et des théories avancées à propos de l'occupation du site par l'homme de la préhistoire. Des ossements de toute sorte, à dater du quaternaire, y ont été trouvés : ours, rhinocéros, hyène, cheval, cervidés, éléphant,... Il semblerait que l'endroit ait été occupé intensivement comme lieu de découpe des produits de la chasse : un atelier de boucherie en quelque sorte. C'est l'occasion de réfléchir sur ce sujet passionnant et très interpellant qu'est celui des origines de l'homme .

La journée s'est clôturée sur ces considérations philosophiques. Elle fut riche et variée. Chaque saison a son charme pour une sortie naturaliste !

BIBLIOGRAPHIE

- (1) BREITENBACH J. & F. KRANZLIN, *Champignons de Suisse, Ascomycètes*, tome I, Mycologia, Lucerne, 1984,
 (2) GEROUDET Paul, *les Passereaux*, vol. III. *Des Pouillots aux Moineaux*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel – Paris, 1980.

Samedi 14 décembre : Analyse, évaluation, dégradation, protection... des paysages de Calestienne à Han-sur-Lesse et à Eprave

Bruno MARÉE

L'analyse des paysages n'est pas une science exacte. Elle implique une bonne part d'interprétation de la part de l'observateur le plus soucieux d'objectivité. Que dire alors de l'évaluation de ces mêmes paysages ? On aime ou on n'aime pas : ça ne se discute pas ! Pourtant, si l'on accorde un minimum d'importance à l'aspect esthétique de nos paysages, il faut admettre alors la nécessité de trancher et de fixer des règles. Il faut pouvoir dire ce qui peut se faire et ce qui ne se fera pas ... en espérant que cela conviendra à la majorité !

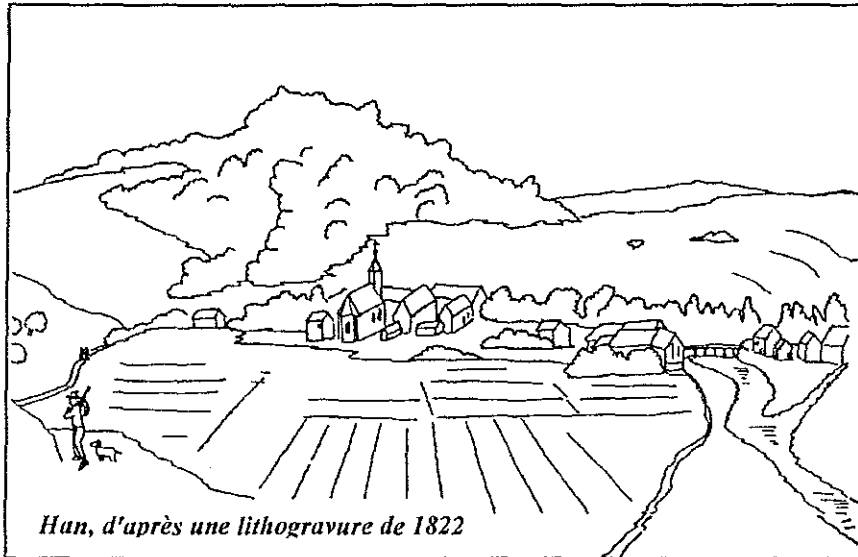
C'est dans les méandres complexes de cette démarche que la sortie de ce samedi 14 décembre 2002 proposait d'emmenner les participants.

L'observation d'un bâtiment moderne, près du pont de Han-sur-Lesse, met tout le monde très rapidement dans le bain. Comment estimer les qualités architecturales de ce petit immeuble à étages ? Comment apprécier le choix des matériaux ? Comment juger son intégration parmi les autres éléments bâtis ? Plusieurs réactions fusent, souvent négatives, parfois très radicales. Un consensus pourrait éventuellement reconnaître un indéniable souci d'esthétique, mais une inadéquation totale avec le cadre des maisons traditionnelles environnantes édifiées en pierre calcaire. Pourtant, le choix du propriétaire et de l'architecte, ainsi que l'octroi du permis de bâtir, démontrent que d'autres pensent autrement... et n'ont peut-être pas nécessairement tort !

Avant de quitter le pont de pierre, un petit regard en amont permet aussi d'apprécier l'impact visuel des récents aménagements des berges supposés réduire le risque d'inondations à Han-sur-Lesse. Si des considérations purement naturalistes ne peuvent aboutir qu'à un zéro sur dix pour le travail réalisé, l'appréciation esthétique du résultat relève d'une toute autre subjectivité. En d'autres mots, ce scandale écologique peut être jugé « beau ». Le martin-pêcheur et la poule d'eau n'y trouvent pas leur compte, mais quelques particuliers aiment ces murs de pierre propres et nets. Sans doute jugent-ils très secondaire l'avis du martin-pêcheur et de la poule d'eau !

Nous suivons la Lesse, en direction d'Eprave. De la chapelle des Rochettes, le point de vue sur le village de Han permet d'en préciser les grandes caractéristiques de l'implantation générale : dans la plaine alluviale, mais à l'abri des inondations (du moins, à l'origine !), offrant de vastes étendues de terres fertiles, au cœur du méandre de la rivière et au pied du massif calcaire de Boine abritant les grottes.

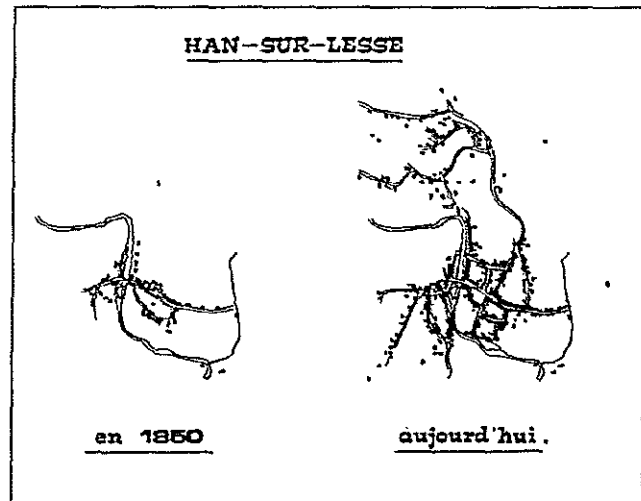
Pour les amateurs de géologie, Han s'est aussi étalé sur les schistes tendres et jeunes de l'axe du synclinal ... de Han, comme Belvaux s'est installé sur les schistes tendres et jeunes de l'axe du synclinal... de Belvaux !



Vu des Rochettes, le paysage de Han ne retient pas l'admiration des foules. Terrain de football, constructions à rallonges, dépôt de billes de chemin de fer, poteaux et fils électriques... Rien de bien harmonieux pour flatter l'œil de l'observateur! Ce ne semble pas avoir toujours été le cas! Des lithogravures anciennes montrent la petite localité en un

plus agréable environnement. A l'époque, elle comptait tout au plus quelques dizaines de maisons et 3 ou 400 habitants. Ça change évidemment tout !

Quand on parle paysage, on peut difficilement passer sous silence quelques notions pratiques de géomorphologie. Un bel exemple nous est proposé avec ce petit Tienne des Rochettes, à la sortie de Han. Venant du sud, la rivière arrive droit sur lui, avant d'opter radicalement pour l'ouest en un angle droit magistral. Elle épargne ainsi le petit tienne et s'en va « sinuer » sagement vers les plaines d'Eprave. Les géomorphologues amateurs en restent perplexes ! La Lesse aurait-elle fait preuve d'un soupçon de magnanimité ? Bien sûr, que nenni ! La raison en est tout autre et l'explication de terrain se cache derrière la chapelle.



Le versant sud du petit tienne présente un bel affleurement calcaire, alors que tout le reste, sommet y compris, n'est constitué que de friable schiste. Et le calcaire a résisté ! Quelques mètres d'épaisseur de ce bon vieux (quelque 370.000.000 d'années !) calcaire frasnien ont suffi pour détourner une rivière : belle leçon de résistance ! Le paysage en est tout modifié !

Nous poursuivons notre chemin par Malispré et la « Vôye da Pagus », vers la Réserve Naturelle de la Rouge Croix. Ici encore, le paysage interpelle. L'implantation du quartier de Malispré suscite des commentaires en sens divers. Alignées sur la crête, les villas dégradent l'harmonie du reste du site. Personne ne conteste, même s'il faut bien trouver de nouveaux terrains à bâtir. La station d'épuration forme aussi, à elle toute seule, son petit chancre paysager. Quelques plantations judicieuses pourraient réduire la nuisance... Restent, heureusement, l'alignement des tiennes calcaires, les forêts sombres de pins noirs, les plaines pâturées entrecoupées de haies, les alignements d'aulnes et de peupliers en bordure de la Lesse et l'occasion de décortiquer un peu la complexité de ces paysages.

Un document de travail (voir bibliographie) réalisé au Centre d'Initiation à l'Ecologie et d'Etude de l'Environnement des Masures à Han-sur-Lesse offre bien à propos un premier

outil d'analyse et d'évaluation des paysages. Conçu pour être appliqué en tout lieu, ce qui implique une approche assez globale du sujet, ce livret n'a d'autre ambition que d'inviter à la contemplation d'un site, à son observation progressive, détaillée et critique. Il rappelle que le paysage est une image de la réalité perçue par les sens, c'est-à-dire une apparence de l'organisation dans l'espace des éléments qui constituent un lieu. La façon de percevoir un paysage dépend donc de celui qui l'observe, de ses goûts, de ses centres d'intérêts, de sa culture, de sa formation... Elle dépend aussi des circonstances de l'observation. Nous avons bénéficié de conditions météorologiques particulièrement clémentes pour ce samedi de la mi-décembre. Sans doute, n'aurions-nous pas perçu identiquement ces mêmes paysages sous une pluie battante, une bise glaciale ou un soleil de plomb !

La méthode d'analyse proposée ici aborde un certain nombre de critères successifs que nous nous contenterons d'énumérer. On distingue d'abord les limites visuelles du paysage : avant-plan, plan moyen, arrière-plan et ligne d'horizon. Ensuite, l'attention est attirée sur quelques autres composantes : les lignes de force, les points d'appel, le point focal, la texture, les couleurs et les effets de contraste. Après un rappel illustré du principe d'évolution permanente des paysages, deux méthodes d'évaluation sont envisagées : une méthode globale, volontairement subjective, et une méthode un peu plus analytique où il est question d'angle et de longueur de vue, de dimensions verticales, de facteurs particuliers de valorisation ou de dévalorisation. La mise en pratique de ces deux méthodes permet d'obtenir un résultat chiffré, une cote d'appréciation du paysage observé. Il va de soi que, prise isolément, cette cotation n'a que très peu de sens. Par contre, un même observateur pourra comparer les résultats obtenus pour des paysages différents ou plusieurs observateurs ayant évalué séparément le même paysage.

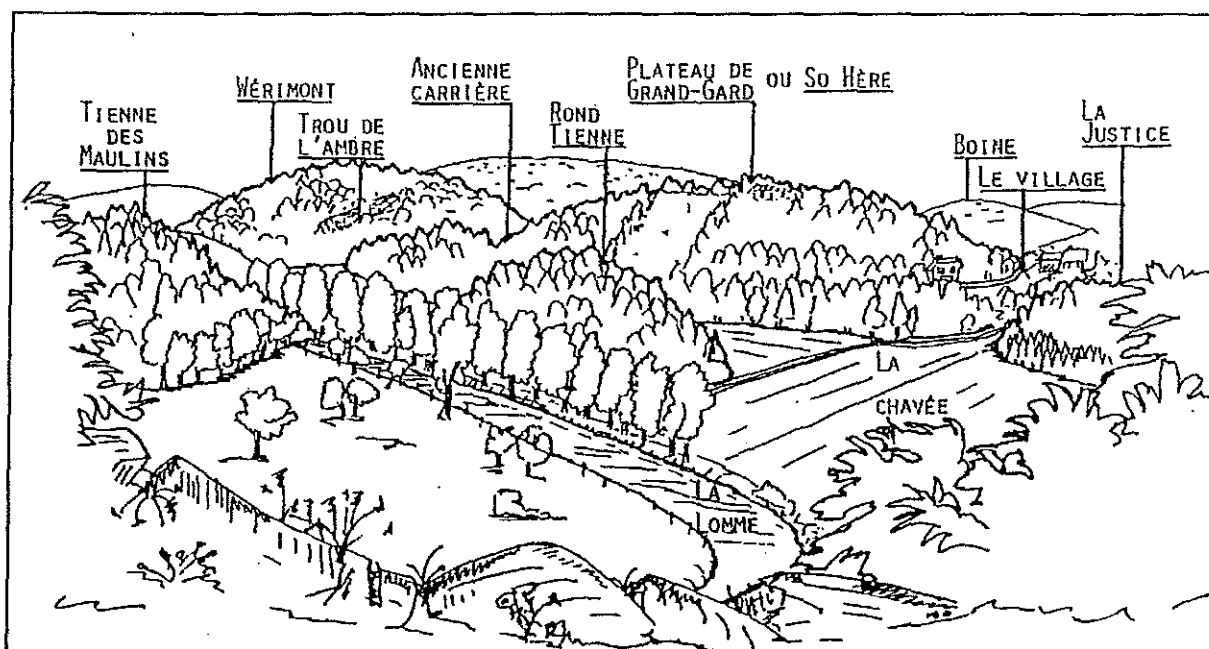
Après ces quelques notions théoriques abordées au triple galop, sur le terrain, nous arrivons à la Rouge Croix. C'est l'occasion de souligner l'importance de ce site archéologique rassemblant plus de 500 sépultures romaines et mérovingiennes. Comme nous le rappelle Pierre Limbourg, l'ensemble, érigé en Réserve Naturelle Domaniale, fait aussi l'objet d'un entretien permanent afin d'en sauvegarder les caractéristiques biologiques résultant d'activités agro-pastorales aujourd'hui disparues. En leur temps, celles-ci ont pourtant marqué considérablement les paysages de Calestienne comme en témoignent les cartes postales anciennes des tennes calcaires de Famenne. Pierre nous apprend qu'il reviendra peut-être bientôt le temps où les troupeaux de moutons, les bergers et leurs chiens, arpenteront à nouveau les coteaux incultes de nos régions.

En observant au loin le village d'Eprave, on ne peut qu'admirer l'intégration totale de la localité dans son environnement. Son implantation, au confluent de la Lesse et de la Lomme, bénéficie d'un léger relief préservant le village des inondations. L'église pointe son clocher pour marquer le cœur du village ancien. La comparaison avec le lotissement de Malispré est aussi éloquente que désolante. Nous n'en dirons pas davantage ! Avant de quitter le site, chacun se prête au petit jeu consistant à imaginer ce que serait ce paysage sans la moindre intervention humaine. Que faudrait-il en faire disparaître ? Que faudrait-il en conserver ? Seul le relief général semble rester présent avec une couverture beaucoup plus forestière. Tout le reste est à éliminer...

Nous grimpons alors vers le Tienne de la Roche, un autre site archéologique aménagé en fortification à la fin de l'empire romain. Nous évoquons le projet de la Commission Locale de Développement Rural qui envisage une mise en valeur de cette zone englobant

l'entrée de la Grotte d'Eprave et la résurgence des « Sources bouillonnantes ». Il y est question de parking aménagé, d'aire de barbecues, de sécurisation des chemins, de mise en place de panneaux didactiques et de mobilier urbain, d'installation d'une passerelle permettant de franchir la Lomme... Chacun appréciera ! Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont clairement signifié leurs inquiétudes face à un tel projet. L'avenir nous permettra d'évaluer l'impact de cette réalisation sur ce site remarquable ... et sur les paysages environnants.

Le sommet du Tienne de la Roche offre une vue aussi impressionnante que dominante sur la vallée de la Lomme en provenance de Rochefort. On y observe très clairement le méandre abandonné de la rivière contournant l'insolite Rond-Tienne. On peut aussi y distinguer le pendage inversé des strates calcaires affleurant dans le Tienne de Wérimont et celles du virage de la route Han-Rochefort, près de l'Hôtel Henri IV. C'est que nous nous trouvons exactement dans l'axe de l'extrémité ouest de l'anticlinal de Sainte Odile ! Le plissement en voûte est d'ailleurs tout à fait observable depuis le fond de la plaine alluviale.



La paysage vu du haut du Rocher d'Eprave

Le virage de la route Han-Rochefort, dont il est question ci-dessus, fit l'objet, l'an dernier, d'un aménagement routier dû à l'initiative du M.E.T. Il s'agissait de préserver le trafic automobile d'éventuelles chutes de pierres détachées de l'affleurement tout proche. Sur une centaine de mètres, des bermes en béton furent mises en place. Elles forment, depuis lors, une épaisse ligne horizontale grisâtre très visible, surtout du haut du Tienne de la Roche. Encore une encoche regrettable dans un de nos plus beaux paysages ! Renseignements pris auprès de l'administration communale de Rochefort, son bourgmestre nous assura n'avoir jamais accordé l'autorisation de réaliser un tel aménagement. Il nous transmit aussi copie de sa lettre adressée au M.E.T. l'enjoignant de remettre le site en état et de trouver une autre solution pour éviter les chutes de pierres. L'avenir nous dira encore ce qu'il en adviendra.

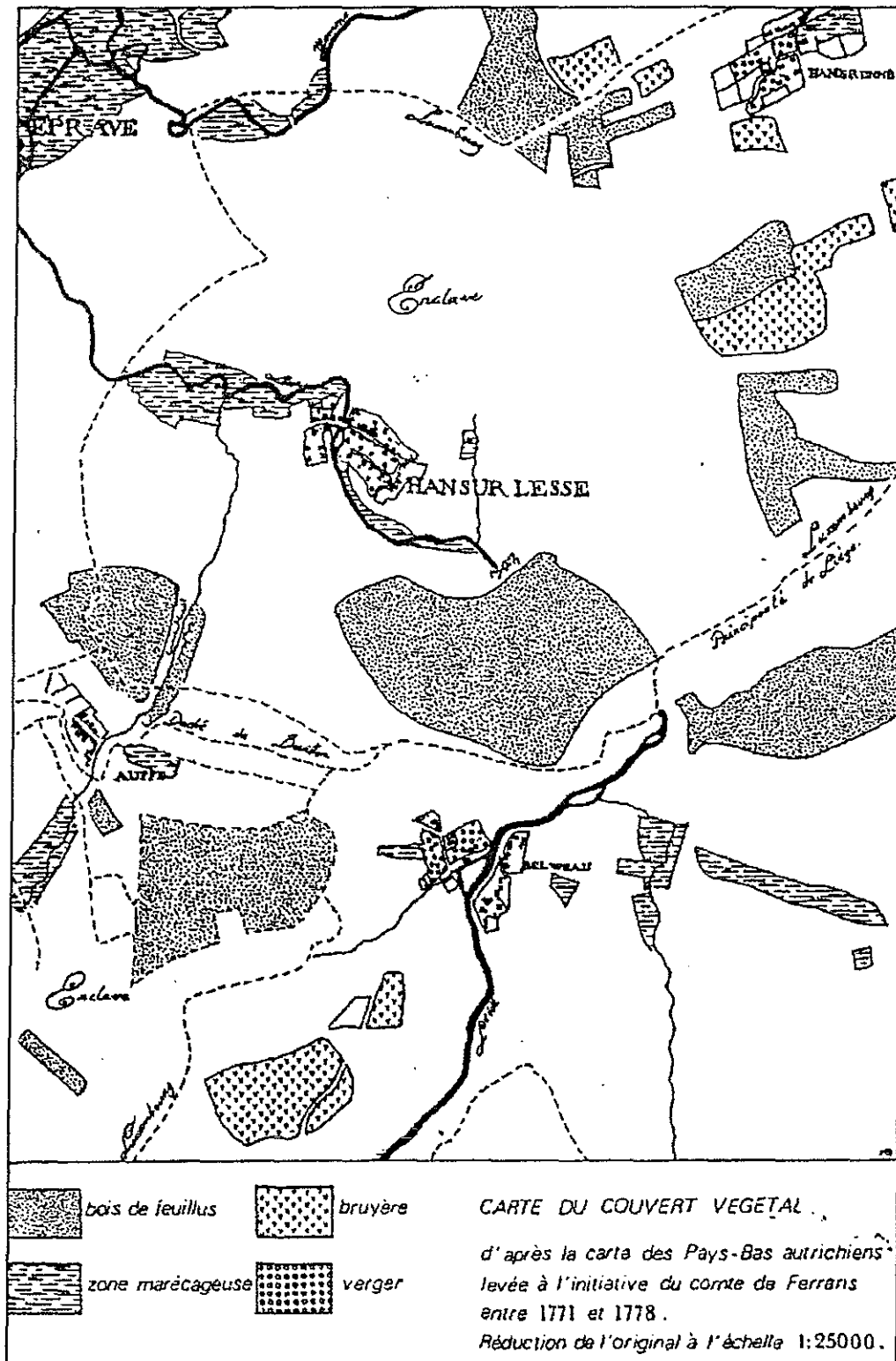
Le sommet du Tienne de la Roche est aussi l'endroit idéal pour évoquer tous ceux qui, depuis des millénaires, vivent dans les paysages, les exploitent, les gèrent, les adaptent à leurs besoins. Seuls, peut-être, les hommes du paléolithique qui occupèrent, il y a près de 30.000

ans, la caverne du Tienne des Maulins, découvrirent un paysage vierge, sans intervention directe de l'homme. Avec le mésolithique et la fin de la dernière glaciation, les tribus installent leurs campements temporaires dans les plaines. On a retrouvé leurs silex taillés dans les terres labourées de la région. Au néolithique, les hommes cultivent, élèvent le bétail et s'imposent de plus en plus à leur environnement. Ils s'installent à demeure en Calestienne où ils profitent des grottes pour enterrer leurs morts. Dans le Bois de Wérimont, mais aussi à la sortie des Grottes de Han, les vestiges de l'âge du bronze témoignent d'une importante densité de population. Le Trou de l'Ambre, toujours dans le massif de Wérimont, a laissé les traces d'un effroyable massacre de plus de 70 personnes. Nous sommes à l'âge du fer, au premier siècle avant J.-C., juste avant l'arrivée des premiers légionnaires romains. Villas, fermettes, trésors de monnaies, objets isolés, tombes à incinérations ou fortifications, comme celle du Tienne de la Roche, autant de témoignages d'une population active et gestionnaire des paysages, au cours de l'époque romaine. Après la fin de l'empire, les Mérovingiens nous laissent d'innombrables cimetières. Le moyen âge s'installe avec une pression de plus en plus accentuée sur nos forêts qui font l'objet de multiples usages : essartage, écobuage, affouage, glandage, pacage...

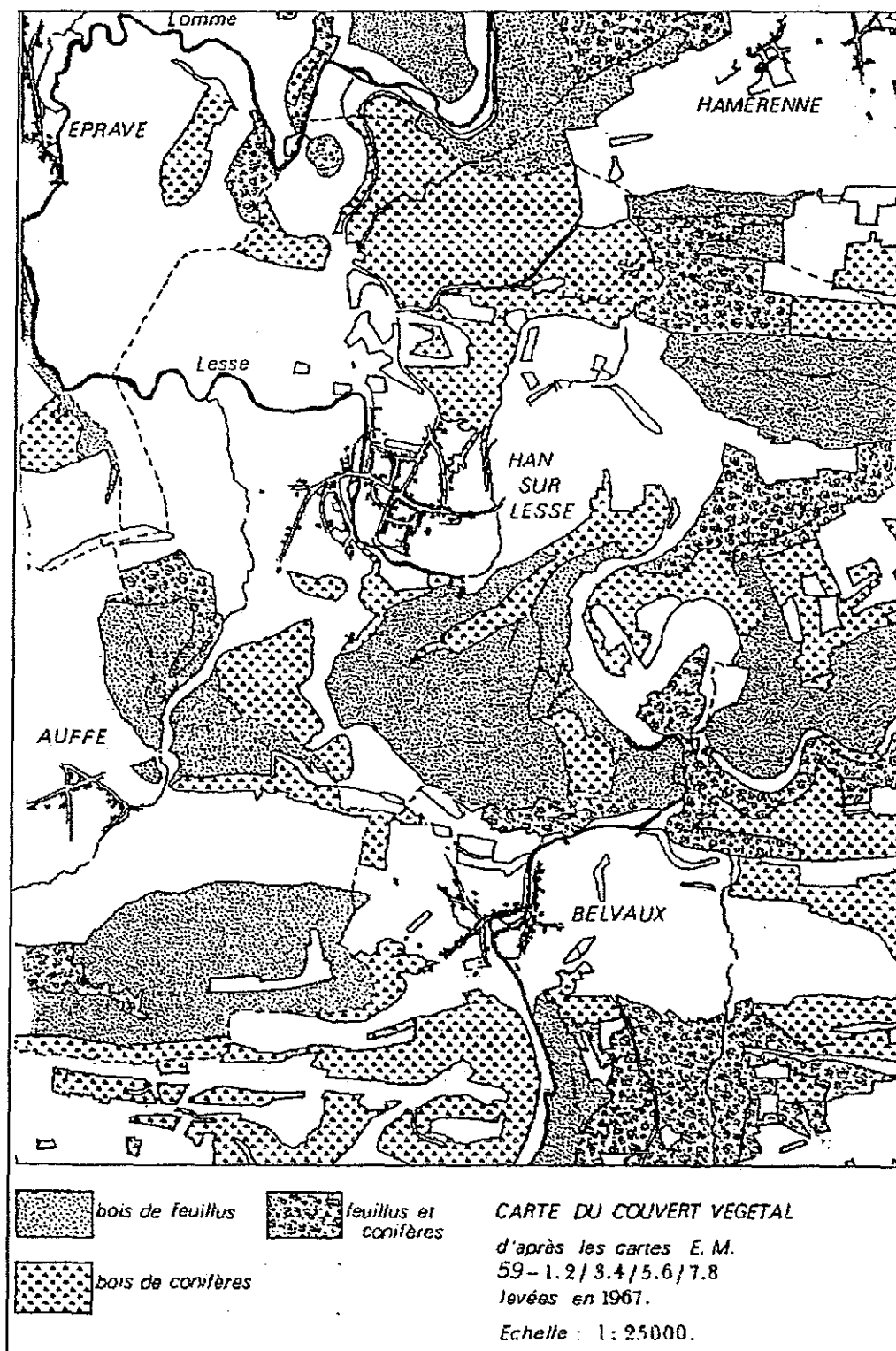


La résurgence d'Eprave ou "Sources bouillonnantes"

Mais, il est temps de pique-niquer et nous nous retrouvons autour d'un bon feu de bois pour savourer nos casse-croûte respectifs et évoquer une autre activité ancestrale grande consommatrice de forêts : la production de charbon de bois. Un réchaud à gaz, une boîte à conserve, un couvercle métallique, une cheminée bricolée, quelques mini-bûches bien sèches et nous produisons, en quelques minutes, suffisamment de charbon de bois pour ... faire du dessin « au fusain » et illustrer les milliers d'hectares de forêts exploités au cours des siècles passés. La métallurgie artisanale des fourneaux et des forges nécessitait de très importantes quantités de charbon de bois. Nos forêts en pâturent sérieusement. Les cartes des Pays-Bas autrichiens levées à l'initiative du comte de Ferraris, à la fin du XVIII^e siècle, montre une région de Calestienne où ne subsistent que quelques lambeaux de forêts caducifoliées.

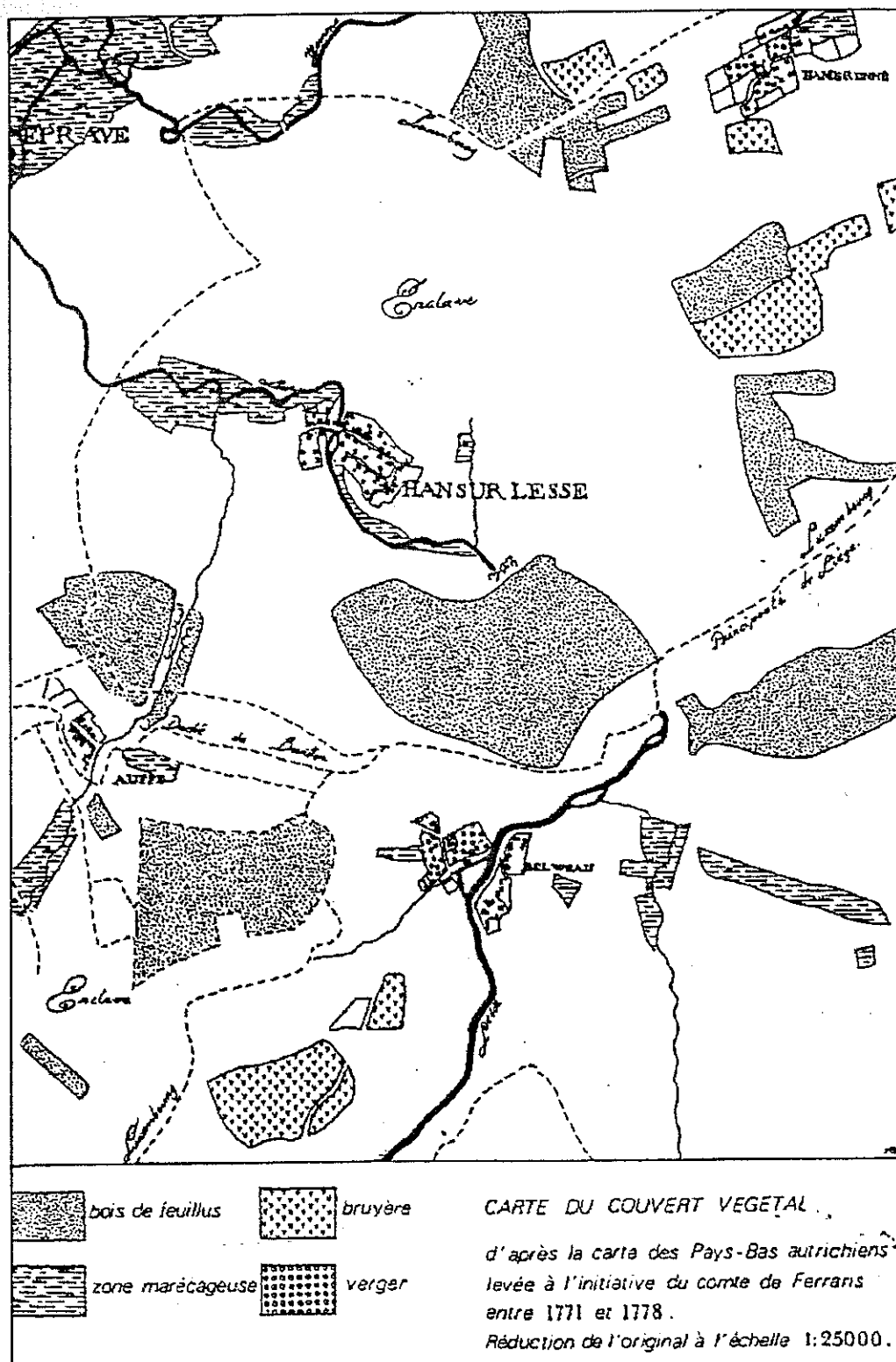


Les paysages ont bien changé ! L'estomac rassasié, nous rendons une visite de courtoisie aux deux résurgences d'Eprave et du Rond-Tienne. Classée par la Commission Royale des Monuments et Sites, gérée par convention avec la commune par l'Union Belge de Spéléologie et incluse dans les Réserves Naturelles d'Ardenne et Gaume, la résurgence d'Eprave bénéficie d'une triple protection. Cela suffira-t-il pour lui éviter des aménagements censés la mettre en valeur ?

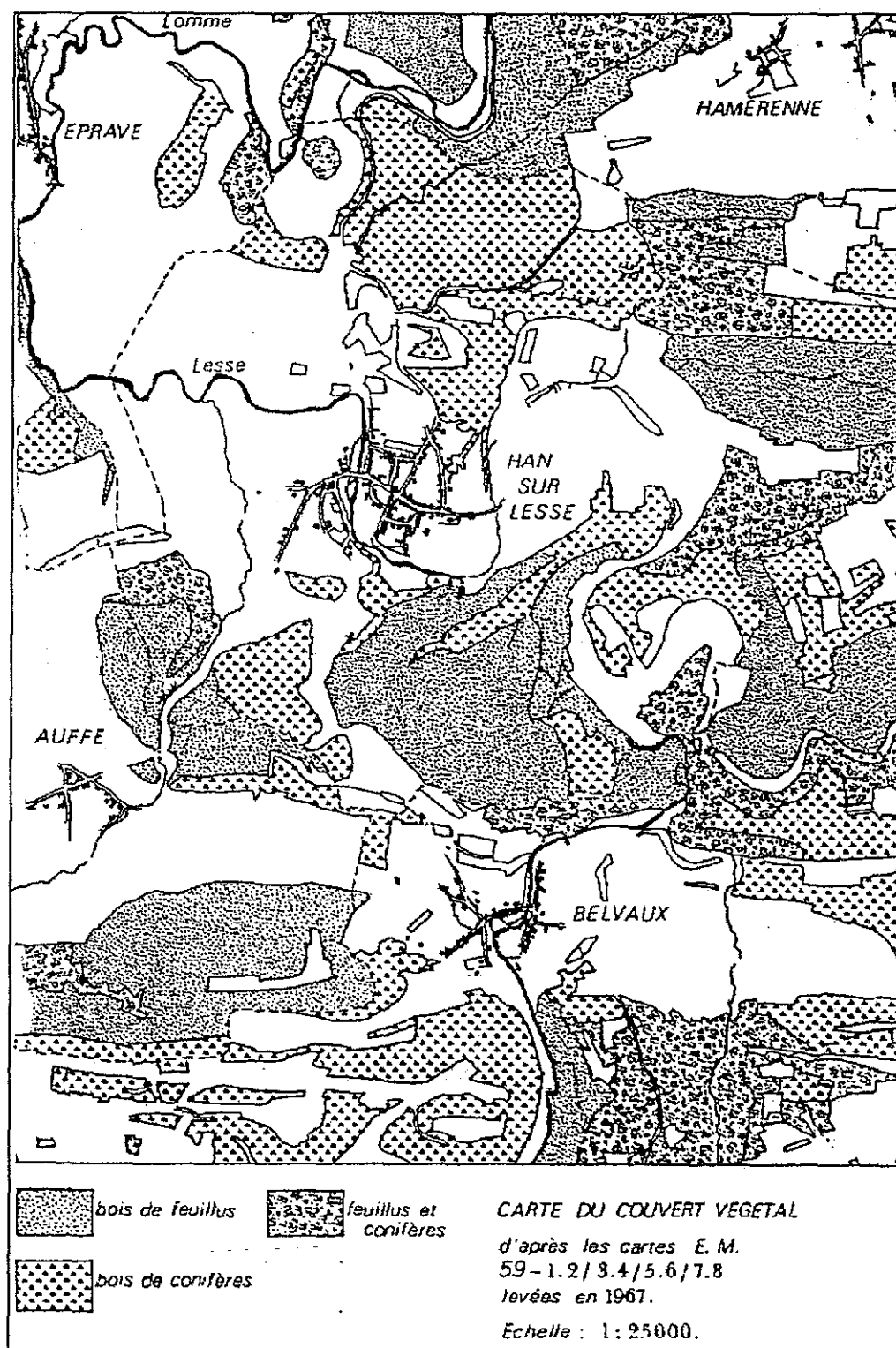


Une petite prospection de surface sur le sol damé du champ de maïs fauché nous permet de récolter quelques fragments d'objets et matériaux divers : silex, scories, tessons, brique, bouts de fer, plastique... Ils illustrent des activités de l'homme, plus ou moins anciennes, qui ont évidemment marqué nos paysages.

Le groupe passe alors au carrefour des Masures, au Poteau, et grimpe sur le massif de So Hère, appelé aussi Plateau de Grand-Gard. Chemin faisant, nous évoquons d'autres paysages et sites remarquables de Calestienne : la vallée d'En Faule, le tienne de Chession, le



Les paysages ont bien changé ! L'estomac rassasié, nous rendons une visite de courtoisie aux deux résurgences d'Eprave et du Rond-Tienne. Classée par la Commission Royale des Monuments et Sites, gérée par convention avec la commune par l'Union Belge de Spéléologie et incluse dans les Réserves Naturelles d'Ardenne et Gaume, la résurgence d'Eprave bénéficie d'une triple protection. Cela suffira-t-il pour lui éviter des aménagements censés la mettre en valeur ?

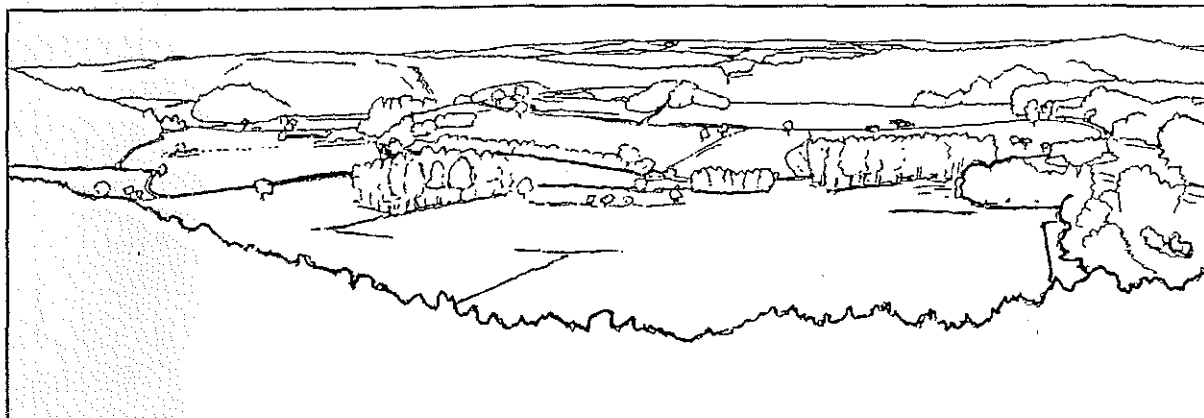


Une petite prospection de surface sur le sol damé du champ de maïs fauché nous permet de récolter quelques fragments d'objets et matériaux divers : silex, scories, tessons, brique, bouts de fer, plastique... Ils illustrent des activités de l'homme, plus ou moins anciennes, qui ont évidemment marqué nos paysages.

Le groupe passe alors au carrefour des Masures, au Poteau, et grimpe sur le massif de So Hère, appelé aussi Plateau de Grand-Gard. Chemin faisant, nous évoquons d'autres paysages et sites remarquables de Caestienne : la vallée d'En Faule, le tienne de Chession, le

Gouffre de Belvaux... Ils sont interdits au public, sauf moyennant paiement et embarquement dans un véhicule bariolé baptisé Safari-Car. Ça gâche évidemment une bonne part du plaisir de la découverte...

Enfin, objectif final de la promenade, le Belvédère de Han, librement et gratuitement accessible jusqu'à ce jour ! On a beau y être venu des centaines de fois, y avoir passé des heures de contemplation, avoir scruté chaque élément composant le décor, le paysage du Belvédère émerveille toujours. Les Naturalistes de la Haute-Lesse, qui l'ont vu mille fois, en sont à chaque fois soufflés, éblouis, éberlués, épatés, époustoufflés, confondus,...



Paysage vu du Belvédère

A chaque fois, ils répètent aussi l'extraordinaire phénomène géomorphologique de cette « Chavée », vallée sèche traçant ses gigantesques et profonds méandres entre le Gouffre de Belvaux et la Sortie des Grottes de Han. Et les crues de la Lesse ramenant périodiquement le trop-plein du Gouffre dans l'ancienne plaine alluviale ! Et la terrasse fluviale bien marquée sur le versant opposé ! Et les strates calcaires ayant résisté aux assauts de la rivière ! Et les tiennes boisés parsemés de lambeaux de pelouses ! Et le plateau ardennais se profilant à l'horizon ! Et les deux Tinémont, le massif de Boine, les Rochers de Griffaloux, le Fond de Thion et le Fond Saint-Martin... Parfois, ils rabâchent un peu !

Alors, pour changer et pour conclure cette journée consacrée aux paysages, mais aussi à leur sauvegarde, il s'agissait de faire des choix. Choisir entre le oui et le non. Accepter ou refuser des projets initiés par des particuliers ou par des sociétés, des initiatives influençant d'une manière ou d'une autre le paysage observé du haut du Belvédère. Huit propositions – mais on aurait pu en imaginer davantage – furent soumises à la délibération et au vote des participants à la promenade, un peu à la manière de fonctionner des CCAT (Commission Communale d'Aménagement du Territoire). A chaque fois, un volontaire fut désigné (!) pour défendre son intention et la soumettre au questionnement des autres. Puis, on passe au vote...

Voici les huit projets présentés. Ils n'ont rien de fantaisiste. Certains d'entre eux ont été réellement proposés en leur temps. D'autres font encore l'objet aujourd'hui d'une demande d'autorisation. Tous sont plausibles.

1. L'agriculteur qui occupe le fond de la vallée souhaite agrandir son exploitation. Il envisage la construction de deux nouvelles étables de 800 m² autour des bâtiments existants. Il introduit une demande de permis de bâtir en ce sens. La commune, avant d'accorder ce permis, demande l'avis de la CCAT.

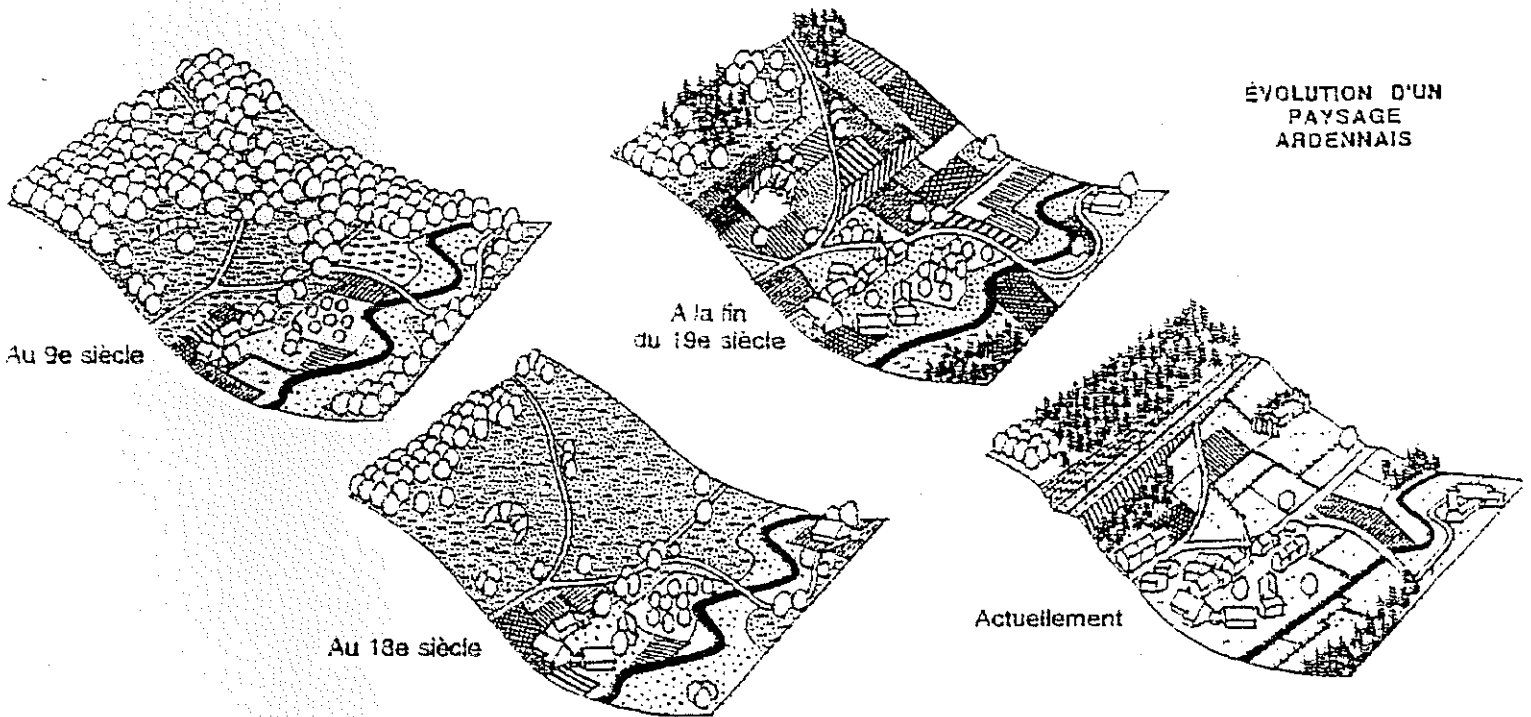
2. La société des Grottes, afin de poursuivre le développement de ses activités touristiques, envisage le remplacement du tram conduisant les touristes à l'entrée des grottes par l'installation d'un téléphérique partant du village de Han (Ferme de Dry Hamptay), montant sur le massif de Boine, à proximité de la Sortie des Grottes de Han, pour redescendre sur l'autre versant, à l'entrée des grottes. La CCAT est consultée à ce sujet.
3. Le club de motocross local souhaiterait obtenir de la commune un terrain éloigné du village de Han pour organiser régulièrement des entraînements. Le but est de limiter les nuisances par le bruit pour les habitants du village. Un terrain conviendrait parfaitement au pied des rochers du Belvédère. Le Bourgmestre demande à la CCAT ce qu'elle pense de la proposition.
4. Les Naturalistes de la Haute-Lesse, considérant la grande valeur biologique du site, ont introduit, auprès de la Commission Royale des Monuments et Sites, une demande de classement de l'ensemble de la Chavée de la Lesse, depuis le Gouffre de Belvaux jusqu'à la sortie des Grottes de Han. Les contraintes d'un tel classement limiteraient la liberté des propriétaires des terrains concernés. C'est pourquoi la commune demande à la CCAT de se prononcer sur ce projet de classement.
5. L'Intercommunale IMMOBEL souhaite lotir un terrain situé à proximité du village de Han, en bordure du ruisseau de la Planche. Son but est d'offrir à des jeunes couples désireux de s'installer dans la commune des terrains peu coûteux mais de qualité, avec une attention toute particulière accordée à l'environnement immédiat de l'habitat, principalement à destination des enfants : maintien des zones vertes, aménagement d'aires de récréation et de jeux. Le projet doit franchir le cap d'un premier avis de principe de la CCAT avant de passer à l'étude plus approfondie de faisabilité.
6. La société EOLE, en partenariat avec le Ministère de l'Energie de la Région Wallonne, envisage la construction d'une ou de plusieurs éoliennes de grande puissance sur les hauteurs de la colline de Boine. L'objectif est de fournir une électricité d'origine non polluante pour le village de Han et les infrastructures touristiques des grottes. Avant d'entreprendre l'étude détaillée des vents permettant de localiser avec précision l'emplacement idéal des éoliennes, EOLE souhaite obtenir le feu vert de la commune de Rochefort qui consulte sa CCAT.
7. BELGACOM – PROXIMUS souhaite installer un pylône supportant une antenne de relais des ondes sur une des hauteurs de la région de Han, et si possible sur le massif de Boine ou de la Grande Tinémont, afin de parfaire le quadrillage de son réseau de téléphonie mobile. Un permis de bâtir a été introduit auprès de la commune de Rochefort qui souhaite, avant décision, prendre l'avis de la CCAT.
8. La société de chasse locale de Han souhaite profiter de l'abandon de terrains anciennement exploités pour la production de sapin de Noël. La croissance de ces sapins pourrait reconstituer des petits milieux forestiers favorables à la reproduction du gibier. Il faut toutefois se mettre en règle avec le Plan de secteur et changer le statut des terrains concernés pour les faire passer de « Zone agricole » à « Zone forestière ». Le propriétaire, un des membres de la société de chasse, a marqué son accord. La commune consulte la CCAT.

Voilà ! Vous aimeriez peut-être savoir quels ont été les projets acceptés et ceux qui ont été refusés. On ne vous le dira pas ! Par contre, n'hésitez pas à jouer le jeu, si jeu il y a !

Rendez-vous au Belvédère, analysez les propositions, évaluez leur impact sur le paysage et puis, faites votre choix ! Et si vous ne parvenez pas à vous décider, dites-vous que d'autres devront bien le faire pour vous : décider !

C'est comme la défunte Allée des Marronniers que nous traversons, un peu penauds, pour revenir au village de Han, à notre point de départ. Il y en a qui ont décidé !

ÉVOLUTION D'UN
PAYSAGE
ARDENNAIS



Pour en savoir plus...

- Georges NEURAY, *Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?*, les Presses agronomiques de Gembloux, 1982.
- Christiane PERCSY, *Haies et bandes boisées dans notre environnement*, AVES a.s.b.l., document n° 25/91 - 1991.
- D.BELAYEW, T.CAUDRON, P.DALOZE, T.DELPORTE, C.JACQUES, *Lecture géographique du Territoire rural, Les outils de la lecture paysagère*, une Production du CEFOGEO, FUNDP, Namur, 1993.
- *Etat de l'Environnement Wallon, PAYSAGE*, Ministère de la Région Wallonne, Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, 1996.
- Bruno MAREE, *L'analyse d'un paysage*, Centre d'Initiation à l'Ecologie et d'Etude de l'Environnement, Domaine des Masures, Han-sur-Lesse, 1998.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

HAPPART FORET, PERSONNE NE VEUT D'UN POULAILLER INDUSTRIEL A VILLANCE

Le 18 novembre, le ministre Foret accordait à la société AGRJERHE un permis d'urbanisme relatif à l'installation d'un poulailler industriel de 76 440 poules pondeuses à Villance, rue des Wezelvaux, à 300 mètres du village. Le ministre passait donc outre à la décision de la commune de Libin qui avait refusé de délivrer le permis de bâtir. Aujourd'hui, il ne manque plus au promoteur qu'un permis d'exploiter. Celui-ci doit être bientôt discuté à la Députation permanente. Mais si l'avis de nos élus provinciaux est négatif, la société AGRJERHE disposera alors d'un recours auprès du même ministre Foret. Ce dernier semble suivre les conseils de son collègue Happart, entièrement acquis à la cause des méga-installations industrielles.

Face à cette situation, les villageois ont pris leur destin en mains. Avec l'appui de l'asbl ADDES en Haute-Lesse, ils ont convié les habitants de la commune tout entière à une réunion d'information le samedi 30 novembre. Près de 200 personnes étaient présentes, provenant de Villance mais également des autres villages de l'entité. Tous étaient conscients des nuisances qu'un tel projet allait inévitablement générer. A titre d'exemple, l'épandage des fientes des 76 440 poulets est prévu sur les villages de Villance, de Redu et de Libin, ainsi que sur le territoire des communes de Rochefort, Barvaux, Houyet, Bertrix et Hastière.

Lors de cette réunion, la population a décidé de créer un comité de défense locale qui va coordonner toutes les actions d'opposition au projet de poulailler et relayer l'information auprès de la population. Elle a aussi décidé d'introduire un recours au Conseil d'Etat et de mener une récolte de fonds pour couvrir les frais de cette procédure (5.000 euro).

Cette levée de boucliers concerne-t-elle les Naturalistes de la Haute-Lesse? Dès le dépôt du projet, nous avons alerté Inter-environnement et nos responsables politiques des nuisances provoquées par ces implantations d'élevage industriel. Une argumentation détaillée⁽¹⁾ avait été déposée lors de l'étude d'incidence et jointe à la pétition signée par 907 opposants. Nous ne pouvons accepter cet élevage hors sol contraire au Code de bonnes pratiques agricoles dont s'était doté notre province et qui s'exprime notamment en ces termes : *"La diversification en agriculture est préférable au développement d'importantes unités spécialisées. La Province de Luxembourg a des spécificités à faire valoir : image positive de l'Ardenne chez les consommateurs, tourisme important, réserve d'eau de qualité. Ces spécificités risquent d'être altérées par des productions de nature industrielle. La mise en place d'une agriculture industrielle souffrirait de toutes façons des handicaps de la région (pas de céréales, transport vers les centres de consommation plus coûteux,...) et serait moins concurrentielle. De plus, ce type d'agriculture échapperait aux agriculteurs. Elle serait prise en charge par des opérateurs économiques et financiers peu soucieux de notre image de marque et les retombées économiques pour la Région seraient très faibles."*

Si vous désirez vous associer au combat mené par les Villançois, non seulement contre ce poulailler mais surtout contre tous les projets d'élevage de ce type, et exprimer votre solidarité, nous vous invitons à verser votre participation aux frais qu'occasionne le recours au Conseil d'Etat sur le compte n° 068-2174874-64 d'ADDES à 6890 Transinne, en mentionnant "contre le poulailler de Villance".

(1) Ce dossier est à votre disposition au secrétariat des Naturalistes de la Haute-Lesse



LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS - année 2002

Est réputé membre **adhérent**, tout membre en règle de cotisation, âgé de 12 ans au moins et montrant un intérêt pour notre association. Est réputé membre **effectif**, tout membre en règle de cotisation, âgé de 18 ans au moins et ayant participé au minimum à **deux activités** quelconques de notre association au cours de l'année écoulée. **Seuls, les membres effectifs sont admis à voter lors de l'assemblée générale.** Si, par erreur, votre nom n'était pas repris dans la liste qui convient, prévenez le secrétariat avant l'assemblée générale. Merci.

NOM	Prénom	CP	VILLE
ANCIAUX	Marie-Rose	5580	BUISSONVILLE
BEHR	Roland	F08000	CHARLEVILLE-MEZIERES
BELLEFONTAINE	Iris	6890	LIBIN
BERNAERT	Claude	6890	TRANSINNE
BONMARCHAND	Suzanne	1030	BRUXELLES
BOTIN	Imelda	1150	BRUXELLES
BRENU	Claire	5560	CIERGNON
CAMBIER	François	6040	JUMET
CHANTEUX	Pierre	6856	FAYS - LES - VENEURS
COLLIGNON	J.	5580	LESSIVE
COLLIGNON	A.	5580	LESSIVE
COUVREUR	Jean-Marc	1040	BRUXELLES
DABE	Marie-Line	6890	TRANSINNE
DAVID	Michel	6953	FORRIERES
DAVIDS	Martine	5580	EPRAVE
DE BECKER	Patricia	5361	SCOVILLE
DE BOEUF	Léo	6940	DURBUY
DE BOEUF	Myriam	6940	DURBUY
DE GUCHT	henri	1410	WATERLOO
DE HEYN	Georges.	1020	BRUXELLES
DE MAET	Jacques	6929	GEMBES
DE MAET - KEMPINAIRE	Christiane	6929	GEMBES
DE SLOOVER	Catherine	1490	COURT-SAINT-ETIENNE
DELACROIX-PIERRE	Roseline	5560	MESNIL-SAINT-BLAISE
DELPORTE	Simone	1370	JODOIGNE
DICKER	Tinda	6680	TILLET
EVRRARD	Loulou	6921	CHANLY
EVRRARD	Maurice	6921	CHANLY
FRIX	Fernand	1700	DILBEEK
FROGNEUX	René	1070	BRUXELLES
GELIN	Arlette	5580	BRIQUEMONT
GELIN	Paul	5580	BRIQUEMONT
GERARD	Christine	5000	NAMUR
GERARD	Emile	5000	NAMUR
GILISSEN	Jean	5580	HAN - SUR - LESSE
GIOT	Jean-Louis	6990	HOTTON
HANSE	Pierre	5364	SCHALTIN

NOM	Prénom	CP	VILLE
HUYGHEBAERT	Martine	7070	LE ROEULX
LAMBEAU	André	1410	WATERLOO
LAMBEAU-SEGHERS	Nicole	1410	WATERLOO
LAVIS	Eric	6927	RESTEIGNE
LEBRUN	Jean-Claude	6890	VILLANCE
LEBRUN-ANTOINE	Andrée	6890	VILLANCE
LECOMTE	Gérard	5500	DINANT
LEURQUIN	Jean	6920	SOHIER
LIGHEZZOLO	Patrick	5580	AVE - ET - AUFFE
LIMBOURG	Pierre	6920	WELLIN
LOISEAU	Monique	6929	HAUT - FAYS
LOISEAU	Paul	6929	HAUT - FAYS
LONCHAY	Elise	6953	FORRIERES
LOUVIAUX	Michel	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
MABOGE	Andréa	6890	LIBIN
MABOGE	Pol	6890	LIBIN
MAREE	Bruno	5580	HAN - SUR - LESSE
MAREE-CHABOTEAU	Fabienne	5580	HAN - SUR - LESSE
MELIGNON	Louis	5580	ROCHEFORT
MERCIER	Jacques	1160	BRUXELLES
MERGET	Thierry	5560	CIERGNON
MERGET	Emmanuelle	5560	CIERGNON
MINET	Gérard	5570	FESCHAUX
MORA	Bernadette	F08800	MONTHERME
MURAILLE	Guy	6927	GRUPONT
OVERAL	Bernard	6630	MARTELANGE
OVERAL	Danielle	6630	MARTELANGE
PAQUAY	Marc	5560	CIERGNON
PARVAIS	Claude	1421	OPHAIN - S - ISAAC
PENNE	Edgard	6890	TRANSINNE
PENNE	Maggy	6890	TRANSINNE
PIERRET	Dany	6870	SAINT-HUBERT
PIROT	Paul	6840	NEUFCHATEAU
PIRSON	Paul	5580	MONT-GAUTHIER
ROELANS	Jeanne	1080	BRUXELLES
ROMAIN	Marie-Thérèse	6920	SOHIER
SEVRIN	Damien	5570	BARONVILLE
SOTIAUX	Marc	1410	WATERLOO
STASSART	Eric	4020	LIEGE
THOMAS	Michel	5574	PONDROME
TYTECA	Daniel	1348	LOUVAIN - LA - NEUVE
TYTECA - ANTOINE	Brigitte	1348	LOUVAIN - LA - NEUVE
VANDENABBELE	Francine	6821	LACUISINE
VERSTICHEL	Charles	1428	LILLOIS
VERSTICHEL - ROUSSEAU	Marie-Claire	1428	LILLOIS
WEYLAND	Françoise	5361	SCOVILLE



LISTE DES MEMBRES COTISANTS : ANNEE 2002

NOM	Prénom	CP	VILLE
ANCIAUX	Marie-Rose	5580	BUISSONVILLE
ANTOINE	Marie-Madeleine	6890	VILLANCE
ASBL LE LEVAIN		6750	MUSSON
ASSELMAN-JOPPART		1030	SCHAERBEEK
BARREAU	Catherine	5000	NAMUR
BATHY	Francis	6900	MARLOIE
BAUDE	Myriam	6890	LIBIN
BAUSIER-BENTLEY	Christine	6927	TELLIN
BEHR	Roland	F08000	CH -MEZIERES
BELLEFONTAINE	Iris	6890	LIBIN
BELOT	Christian	5377	NOISEUX
BERNAERT	Claude et Michèle	6890	TRANSINNE
BOEUR	Maryse	6800	RECOGNE
BONMARCHAND	Suzanne	1030	BRUXELLES
BORN	Hugues	6001	CHARLEROI
BORREMANS	Hugues	1040	BRUXELLES
BOTIN	René et Imelda	1150	BRUXELLES
BRAHY	Olivier	5350	OHEY
BUGHIN	Jean	6924	LOMPREZ
BURNOTTE	André	6800	NEUVILLERS
CAMBIER	François	6040	JUMET
CAPRASSE-SIMONET	Jean-Marie	6953	AMBLY
CARELS	Anne	7181	ARQUENNES
CAUWE	Francisca	5340	GESVES
CHANTEUX	Pierre et Danielle	6856	F - LES - VENEURS
COLLART	Albert	5360	HAMOIS
COLLET	Francis	6920	WELLIN
COLLET	Henri	6890	ANLOY
COLLIGNON	J. et A.	5580	LESSIVE
COLLIGNON	Daniel	5580	ROCHEFORT
COLLIN	Michel	5500	DINANT
COMMERCE	Raoul et Denise	1200	BRUXELLES
CORMERAIS	François	5563	HOUR
COUVREUR	Jean-Marc	1040	BRUXELLES
CRISPIELS	Clément et Madeleine	6890	LIBIN
DABE	Marie-Line	6890	TRANSINNE
DANTINNE	René	4053	EMBOURG
DARTOIS	Georges	5580	HAN - SUR - LESSE
DAUCHOT	Fernand	6000	CHARLEROI

NOM	Prénom	CP	VILLE
DAVID - LONCHAY	Michel et Elise	6953	FORRIERES
DAVIDS	Martine	5580	EPRAVE
DE BŒUF	Leo et Myriam	6940	DURBUY
DE COCK - KALF	Ruth	4260	FUMAL
DE COENINCK	Emile	5580	ROCHEFORT
DE GUCHT	Henri	1410	WATERLOO
DE HEYN	Georges.	1020	BRUXELLES
DE MAET - KEMPINAIRE	Jacques et Christiane	6929	GEMBES
DE NYS	Sophie	5580	ROCHEFORT
DE PAUW	Claudine	5580	VILLERS - SUR - L
DE SLOOVER	Catherine	1490	COURT-ST-ETIENNE
DEBONNAIRES	Jean-Paul	6929	DAVERDISSE
DEJARDIN	Mme	5580	ROCHEFORT
DELACROIX-PIERRE	Roseline	5560	MESNIL-ST- BLAISE
DELPORTE	Simone	1370	JODOIGNE
DELVAUX DE FENFFE	Michel et M-Christine	1348	L-LA-NEUVE
DEMANET	Gérard et Viviane	6830	BOUILLON
DEMBLON	Baudouin	6920	WELLIN
DEMOULIN	Philippe	6990	DEULIN
DEPIEREUX	Josiane	1640	RHODE - ST - GEN.
DEPREZ	Lucien	5580	ROCHEFORT
DESTERKE-D'HAINAUT	G.	5580	EPRAVE
DEWILDER - HULET	Arlette	6280	LOVERVAL
DICKER	Tinda	6680	TILLET
DIERKENS	Alain	1050	BRUXELLES
DOURTE	Michelle	6800	RECOGNE
DUPUIS	Jacques et Jacqueline	6927	TELLIN
EECKHOUT	Agnès	6971	TENNEVILLE
EVARD	Maurice et Loulou	6921	CHANLY
FACON	Jean-Pierre	4300	WAREMME
FIERLAFIJN	Etienne et Mireille	1970	WEZEMB. - OPEM
FLAMION	Serge	1090	JETTE
FLON	R.	5530	YVOIR
FRIX	Fernand	1700	DILBEEK
FROGNEUX - CLAES	René	1070	BRUXELLES
GELIN	Paul et Arlette	5580	BRIQUEMONT
GENSON	Philippe	6950	NASSOGNE
GERARD	Christine	5000	NAMUR
GERARD	Emile et Françoise	5000	NAMUR
GHEERAERT	André et Jacqueline	1180	BRUXELLES
GILISSEN	Jean	5580	HAN - SUR - LESSE
GILLET	Chantal	6890	LIBIN
GIOT	Jean-Louis	6990	HOTTON
GODFROID-FRON	Jean et Linda	6953	AMBLY
GOFFIN	Christophe	5500	DINANT
GONZE - DELYS	Roger et Claire	1150	BRUXELLES

NOM	Prénom	CP	VILLE
GOOSSENS	François	6953	LESTERNY
GOSSE-BIGONVILLE	Anne-Marie	6800	BRAS
GUILLAUME	Marcel	5020	VEDRIN
GUIOT	Gaston, Chantal, O, A	6890	VILLANCE
HALLET	Catherine et famille	5500	DINANT
HANSE	Pierre	5364	SCHALTIN
HENDRICHS	Jean-G	1180	BRUXELLES
HENRICOT	Colette	1640	RHODE - ST - GENESE
HERYGERS	Jozef et Denise	5580	ROCHEFORT
HONORE	Elizabeth et Jessie	6953	FORRIERES
HUBAUX	Bernard et Christiane	6850	CARLSBOURG
HUYGHEBAERT	Martine	7070	LE ROEULX
HUYSECOM	Claudine et	6929	DAVERDISSE
JACOB	Christian	1200	BRUXELLES
JACQMIN	Thérèse	5590	SERINCHAMPS
JANSSENS	François et Anne	6890	TRANSINNE
KINET	Marie	6927	TELLIN
LALOÛX - MORRIS	Bernard, Mart, P et F	6900	ON
LAMBEAU-SEGHERS	André et Nicole	1410	WATERLOO
LANOTTE- JACQUEMART	Damien et Anne-Laure	1490	COURT-ST- ETIENNE
LAVIS-GELIN	Eric, Véro, Aurélien	6927	RESTEIGNE
LEBRUN	Jean-Claude et Andrée	6890	VILLANCE
LECOMTE	Gérard	5500	DINANT
LECOMTE	Henri	5580	ROCHEFORT
LECOMTE	Séraphin et Thérèse	5580	ROCHEFORT
LECOMTE	Sylvie	5580	LESSIVE
LECRENIER-LESCART	A.	5580	ROCHEFORT
LECRON	Jean-Michel	6500	BEAUMONT
LEURQUIN	Jean	6920	SOHIER
LEURQUIN	Benoît	1020	BRUXELLES
LIGHEZZOLO	Patrick	5580	AVE - ET - AUFFE
LIMBOURG	Pierre et Francine	6920	WELLIN
LOISEAU	Paul et Monique	6929	HAUT - FAYS
LONCHAY	René	6987	RENDEUX - HAUT
LOUVIAUX	Michel	6900	MARCHE-EN-FAM.
LOUWIES	V	1180	BRUXELLES
LURKIN	Arielle	5500	DREHANCE
MABOGE	Pol et Andréa	6890	LIBIN
MAIORCA	Fabio, Antoine, Prov	5555	OIZY
MALEVEZ	Nicole	6953	FORRIERES
MANNAERT	Pierre et Martine	5081	BOVESSE
MARCHAL	Luc et Ida	6890	ANLOY
MARCHAL	Willy	6953	MORMONT
MARECHAL	Thierry	5310	MEHAIGNE
MARECHAL - MESTER	Marcel	7340	COLFONTAINE
MAREE	Bruno et Fabienne	5580	HAN - SUR - LESSE

NOM	Prénom	CP	VILLE
MELIGNON	Louis et Nelly	5580	ROCHEFORT
MERCIER	Jacques	1160	BRUXELLES
MERGET	Thierry et Emmanuelle	5560	CIERGNON
MICHIELS-MEULEMANS	Mr. et Mad.	6929	PORCHERESSE/ARD
MINET	Gérard	5570	FESCHAUX
MORA	Bernadette	F-08800	MONTHERME (FR)
MOREELS	Luc, Ariane, R,M et T	1400	NIVELLES
MORMONT	Daniel et Francine	6986	HALLEUX
MOYEN	Jean-Marie	6890	LIBIN
MULKENS-HENRARD	Jean-Luc et Isabelle	4550	NANDRIN
MURAILLE	Guy	6927	GRUPONT
NICOLAS	Monique	6600	BASTOGNE
ORBAN	Paul	6890	REDU
OVERAL	Bernard et Danielle	6630	MARTELANGE
PAQUAY – BRENU	Marc et Claire	5560	CIERGNON
PARVAIS – NETENS	Claude	1421	OPHAIN – S – ISAAC
PATOUT	Jean-Marie	2920	HEIDE – KALMTOUT
PENET – VIENNE	Patrick	1050	BRUXELLES
PENNE	Edgard et Maggy	6890	TRANSINNE
PETRE	Ludovic	1180	BRUXELLES
PETREZ	Suzy	5530	GODINNE
PIERRET	Dany	6870	SAINTE-HUBERT
PIRET – MEUNIER	Jacqueline	1457	NIL-SAINTE-MARTIN
PIRLET	Jean	4340	VILLERS-L'EVEQUE
PIROT	Paul	6840	NEUFCHATEAU
PIRSON	Paul	5580	MONT-GAUTHIER
PRADOS – ARAND	José	1170	BRUXELLES
PREAUX	Christine	1440	BRAINE-LE-CH.
QUENNERY	Gaby, Marie-Claire	6900	MARCHE-EN-F.
REMACLE	Henri et Thérèse	1200	BRUXELLES
REYNSERS	Hubert	2400	MOL
RITS	Patricia	6680	SAINTE – ODE
ROBERFROID	Olivier	5540	WAULSORT
ROELANS	Jeanne	1080	BRUXELLES
SAINTENOY – SIMON	Jacqueline	1030	BRUXELLES
SCHOUTERS	Marianne	1330	RIXENSART
SCHOUTERS	Pierre	1180	UCCLE
SEVRIN	Damien	5570	BARONVILLE
SIMON	Marc	1180	UCCLE
SNOECK	Benjamin	5080	WARRISOULX
SON – EVRARD	Jean-Luc, Marie, E, J	1348	LOUVAIN –L-N
SOTIAUX	Pharmacie S. A.	1410	WATERLOO
STASSART	Eric	4020	LIEGE
STEELS	Nicole	6890	VILLANCE
SULTEN	Evelyne	1342	LIMELETTE
TESTAERT	Dominique	5573	MARTOUZIN

NOM	Prénom	CP	VILLE
THIANGE	Roger	1060	BRUXELLES
THIBAUT	Ines	1050	BRUXELLES
THOMAS	Joseph	6920	SOHIER
THOMAS-LANGUILLIER	Michel et Geneviève	5574	PONDROME
THOMPSON	Frédéric	5580	ROCHEFORT
TREPANT	Jacques	5590	CINEY
TROPPMANN	Wolfgang	1150	BRUXELLES
TYCKAERT	Georges	1070	BRUXELLES
TYTECA - ANTOINE	Daniel, Brigitte, I et L.	1348	LOUVAIN - L-N
VAN AMSTEL	Wilhelmus	6929	DAVERDISSE
VAN CRAENENBROECK	René et M-Christine	6890	LIBIN
VAN GOTTOM	François	5580	BELVAUX
VAN HAMMEE	Marie-Louise	5530	YVOIR
VANDAMME	Jacques	1200	BRUXELLES
VANDENABBELE	Françine	6821	LACUISINE
VANDERHAEGHEN	Claire	5644	ERMETON / BIERT
VANDERVELDEN	Emile	1020	BRUXELLES
VERSTICHEL - ROUSSEAU	Charles et Marie-Claire	1428	LILLOIS
WALLERAND	Viviane	6200	CHATELET
WAMBACQ	Marleen	6890	REDU
WAUTERS	Michel	5580	LESSIVE
WEBER	Odette et	5580	ROCHEFORT
WEYLAND-DEBECKER	Françoise et Patricia	5361	SCOVILLE



LES BARBOUILLONS

TABLE DES MATIERES 2002

34^e année

Procès-verbal de l'Assemblée générale (19 janvier)	1
Présentation du site archéologique de Froidlieu (19 janvier)	6
Découverte des Polyporales, Stéréales... à Belvaux (27 janvier)	9
Excursion géologique, le Couvinien à Jemelle (3 février)	13
Cinq années de suivi quantitatif de la migration postnuptiale en Famenne	23
Présentation de quelques sites menacés à Han-sur-Lesse (23 février)	25
Reconnaissance des arbres par l'écorce, la silhouette... à Houyet (16 mars)	27
Observation ornitho. dans la vallée de la Wimbe à Lavaux-Ste-Anne (23 mars)	30
Recensement des anémones pulsatilles à Resteigne et Ave-et-Auffe (30 mars)	31
Prospection bryologique dans la vallée de la Wimbe à Froidfontaine (6 avril)	32
Prospection ornithologique dans le bocage de Wiesme (13 avril)	35
Clé du genre Cerastium en Belgique	37
Prospection malacologique dans le bois de Wérimont à Eprave (20 avril)	41
Excursion bryologique dans la vallée de la Lesse à Neupont-Halma (28 avril)	44
A la recherche des champignons de printemps à Lessive et Han/Lesse (4 mai)	47
Prospection botanique des pelouses et prairies à Ave-et-Auffe (11 mai)	50
Invent. floristiques à Lessive, Belvaux et Han/Lesse (Cobri, Hectais, Tinémont) (26 mai)	52
Exploration botanique et entomologique à Inor et Dun/Meuse (France) (1 juin)	55
Les terrils de la région de Charleroi, exemple de biodiversité (8 juin)	58
Glossaire de base... pour naturaliste en herbe	64
Prospection botanique sur les tiennes de Wellin et à la Tinémont à Han (15 juin)	69
Excursion en Lorraine belge (transect nord-sud) (16 juin)	72
Observation de la flore des réserves domaniales du plateau des Tailles (22 juin)	76
Suite de l'inventaire faunique du Domaine du Fourneau St-Michel (23 juin)	78
Prospection botanique dans le camp militaire de Lagland (Arlon) (29 juin)	80
A la découverte des sites naturels de la région de Hotton (27 juillet)	84
Fanges et fagnes du plateau de Saint-Hubert (3 août)	91
Les tourbières : types et dynamique	94
Balade dans la vallée de l'Ywoigne, de Mont- Gauthier à Payenne (17 août)	101
Découverte des réserves du Pachy, de la Bime, du ru d'Howisse (8 septembre)	104
Suivi des populations de gentianes en Lesse-et-Lomme (14 septembre)	106
Inventaire mycologique du domaine du Fourneau St-Michel (21 septembre)	109
Observation des oiseaux migrateurs à Honnay (28 septembre)	111
Prospection mycologique à Wellin, Lessive et Ave (13 octobre)	111
Une station de <i>Discinella lividopurpurea</i> à Rochefort (6 octobre 2001)	114
Détermination de l'indice biotique de la Wimbe (20 octobre)	115
Prospection mycologique à Houyet et à Lavaux-Ste-Anne (26 octobre)	120
Exploration bryologique à Daverdisse et observation microscopique (10 novembre)	121
Souper traditionnel des Natu's (16 novembre)	124
Analyse, dégradation et protection des paysages de Calestienne (14 décembre)	128
Chroniques de l'environnement	40, 68, 90, 138
Liste des membres	139
Table des matières	146